



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 mars 2003  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-huitième session

### Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005\*

#### Titre V

#### Coopération régionale pour le développement

#### Chapitre 18

#### Développement économique et social en Afrique

(Programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)\*\*

## Table des matières

	<i>Page</i>
Chapitre 18A : Commission régionale .....	3
Vue d'ensemble .....	3
A. Organes directeurs .....	8
B. Direction exécutive et administration .....	11
C. Programme de travail .....	13
Sous-programme 1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales ...	14
Sous-programme 2. Action en faveur du développement durable .....	17
Sous-programme 3. Renforcement de la gestion du développement .....	21
Sous-programme 4. Utilisation de l'information aux fins du développement .....	24
Sous-programme 5. Promotion des échanges et intégration régionale .....	28
Sous-programme 6. Promotion de la femme .....	31

\* Le budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session* (A/58/6/Rev.1).

\*\* *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément No 6* (A/57/6/Rev.1).



---

Sous-programme 7. Appui aux activités sous-régionales de développement . . . . .	35
Sous-programme 8. Planification du développement et administration . . . . .	42
D. Appui au programme . . . . .	44
Chapitre 18B : Bureau des commissions régionales à New York . . . . .	52

---

## **Chapitre 18**

### **Développement économique et social en Afrique**

(Programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

#### **Chapitre 18A**

##### **Commission régionale**

##### **Vue d'ensemble**

- 18A.1 Le programme de travail ci-après reprend le programme 14 (Développement économique et social en Afrique) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, tel qu'il a été révisé pour tenir compte des priorités définies dans la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2 de l'Assemblée générale), le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, les propositions du Secrétaire général pour aller plus loin dans le changement qui visent à accroître la convergence entre les activités en cours et les priorités de la Déclaration du Millénaire, et les textes et décisions issus de grandes conférences internationales et d'autres mandats pertinents. Le programme doit être exécuté par la Commission économique pour l'Afrique (CEA).
- 18A.2 Le programme a pour principal objectif de promouvoir le développement économique et social en Afrique, en mettant l'accent en particulier sur la réduction de la pauvreté. Concrètement, il vise à aider les États membres à formuler et appliquer des politiques et des programmes contribuant à accélérer et à soutenir la croissance, afin de réduire la pauvreté conformément à la Déclaration du Millénaire des Nations Unies.
- 18A.3 Le programme a été restructuré de manière à promouvoir la convergence des questions thématiques et des priorités sectorielles pour favoriser la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire, compte tenu du programme du Secrétaire général pour aller plus loin dans le changement, tel qu'il est exposé dans la résolution 57/300 de l'Assemblée générale en date du 26 décembre 2002. Pour atteindre cet objectif, les efforts seront axés sur la mise en oeuvre de huit sous-programmes interdépendants et complémentaires, qui reflètent en gros les priorités et défis auxquels les États membres doivent faire face. Conformément aux révisions au plan à moyen terme que l'Assemblée générale a approuvées dans sa résolution 57/282 du 20 décembre 2002, le programme de travail pour l'exercice biennal 2004-2005 comprend un nouveau sous-programme 8 (Planification du développement et administration); l'ancien sous-programme 2 (Promotion des échanges et mobilisation de ressources financières pour le développement) a été supprimé, et un certain nombre de domaines de travail ont été regroupés pour accroître la cohérence et la complémentarité.
- 18A.4 Les changements apportés au programme sont fondés sur un programme majeur de renforcement des institutions qui a été lancé au cours de l'exercice 2002-2003 dans le but de renforcer le rôle joué par la Commission en tant que source d'information et pour lui permettre de relever efficacement les défis complexes auxquels l'Afrique doit faire face. Les principaux objectifs visés sont les suivants : mise en oeuvre d'un programme portant sur les questions relatives à la formation, au recrutement, à la gestion du personnel et à l'administration des prestations; intégration de la planification, de la budgétisation de l'évaluation; rationalisation des processus et procédures permettant de s'occuper systématiquement des problèmes liés à la gestion des ressources humaines; mise en place d'un système intégré de gestion efficace pour améliorer la collecte, la préparation, le traitement et la diffusion des données; enfin, mettre au point une stratégie d'ensemble en matière de communication.

18A.5 Durant l'exercice biennal, l'accent sera mis sur les activités suivantes :

- a) Amélioration des indicateurs permettant de suivre les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement du Millénaire; analyse des incidences sur le développement de la pandémie de VIH/sida et d'autres maladies liées à la pauvreté; et renforcement du partenariat international à l'appui de la mobilisation de ressources et accroissement de l'efficacité de l'aide pour le développement de l'Afrique;
- b) Examen des incidences écologiques du développement durable, compte tenu des décisions et textes issus du Sommet mondial sur le développement durable et des objectifs de développement durable énoncés dans la Déclaration du Millénaire, l'accent étant mis sur les priorités régionales dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de la santé et de la diversité biologique;
- c) Promotion des capacités de l'État grâce à des mesures pour le règlement des conflits qui soient conformes aux objectifs du développement du Millénaire consistant à renforcer la paix et la sécurité en Afrique; fourniture d'un appui pour améliorer la gestion économique grâce à l'adoption de pratiques rationnelles dans le domaine de la direction des entreprises et de l'économie, en vue d'assurer une réduction soutenue de la pauvreté, compte tenu du rôle que doit jouer la CEA en aidant les États membres à élaborer et à appliquer le mécanisme d'évaluation intra-africaine prévu dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique;
- d) Mesures visant à promouvoir l'adoption de politiques et de stratégies pour accroître l'impact des technologies de l'information et de la communication sur la réalisation des objectifs de développement des pays africains et combler le fossé numérique;
- e) Renforcement de l'appui accordé aux communautés économiques régionales qui jouent un rôle essentiel dans l'intégration régionale de l'Afrique; fourniture d'un appui au niveau des politiques, de l'analyse et du renforcement des institutions pour la mise en place et la consolidation de l'Union africaine; renforcement de la compétitivité de l'Afrique sur le plan mondial et adoption de mesures pour assurer son intégration à l'économie mondiale; promotion du commerce entre pays africains pour contribuer à l'intégration effective de l'Afrique à l'économie mondiale et exploitation des possibilités offertes par l'Accord de Doha;
- f) Promotion de l'égalité des sexes dans le contexte des efforts visant à réduire la pauvreté en Afrique en aidant les États membres à prendre en compte systématiquement la question de l'égalité entre les hommes et les femmes dans leurs politiques et programmes de développement, pour atteindre l'objectif d'égalité des sexes qui a été fixé par diverses conférences régionales et mondiales sur la femme; élaboration, à cet égard, d'un indice africain pour la femme et le développement, qui permettra de mesurer les progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des objectifs fixés par diverses conférences internationales sur la femme en matière d'égalité des sexes; fourniture d'une assistance aux États membres et à leurs mécanismes nationaux pour l'adoption et l'application de ces indicateurs et instruments de mesure;
- g) Renforcement de l'appui accordé aux communautés économiques régionales pour les aider à atteindre les objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en matière d'intégration régionale et sous-régionale, avec l'assistance des centres de développement sous-régionaux de la CEA qui se trouvent dans les cinq sous-régions du continent;
- h) Fourniture d'une aide aux États membres pour renforcer leur capacité technique et analytique en vue de la formulation et de la gestion de politiques économiques rationnelles grâce à la

mise en place de programmes de formation pertinents à l'intention des cadres moyens et supérieurs des secteurs public et privé.

- 18A.6 Compte tenu de l'importance des partenariats dans la réalisation des objectifs de développement du Millénaire, la CEA continuera à renforcer sa collaboration avec d'autres organisations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieurs du système des Nations Unies. À cet égard, elle renforcera la collaboration interinstitutions dans le contexte des consultations régionales annuelles des institutions des Nations Unies pour la formulation et l'application de programmes et d'activités conjoints. La CEA continuera également à travailler en étroite collaboration avec d'autres institutions aux niveaux régional et sous-régional sur les questions présentant un intérêt commun pour les États membres. Elle forgera des alliances stratégiques avec des partenaires dans le secteur privé, la société civile et les établissements de recherche de même qu'avec des donateurs bilatéraux et multilatéraux à l'appui des objectifs de développement de l'Afrique.
- 18A.7 Les principales réalisations escomptées au titre du programme et les indicateurs de succès pour l'exercice biennal 2004-2005, ainsi que les ressources nécessaires, sont indiquées en détail pour chaque programme de travail, de même que pour la direction exécutive et l'administration. On trouvera au tableau 18A.1 une récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès.

Tableau 18A.1

**Récapitulation des réalisations escomptées et des indicateurs de succès, par grande rubrique**

<i>Rubrique</i>	<i>Nombre de réalisations escomptées</i>	<i>Nombre d'indicateurs de succès</i>
A. Direction exécutive et administration	4	6
B. Programme de travail		
1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	6	6
2. Promotion du développement durable	4	4
3. Renforcement de la gestion du développement	4	4
4. Utilisation de l'information aux fins du développement	4	8
5. Promotion de la coopération et de l'intégration régionales	5	5
6. Promotion de la femme	6	6
7. Appui aux activités sous-régionales de développement	2	4
8. Planification du développement et administration	1	1
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>44</b>

- 18A.8 Le montant total des ressources demandées au titre du présent chapitre s'élève à 84 149 700 dollars, ce qui représente une augmentation de 1 652 000 dollars (soit 2 %) par rapport au montant total révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2002-2003. L'augmentation résulte d'une série d'ajustements des activités et ressources correspondantes proposées pour ce chapitre, qui peut se récapituler comme suit :
- Augmentation de 10 100 dollars à la rubrique Organes directeurs, correspondant aux ressources supplémentaires nécessaires pour les réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires, au titre des télécommunications et des travaux contractuels d'impression de rapports;
  - Augmentation de 36 500 dollars à la rubrique Direction exécutive et administration, correspondant aux ressources supplémentaires nécessaires pour couvrir i) les services

d'experts spécialisés chargés de l'élaboration de documents de base et de travaux de recherche sur les thèmes qui seront examinés par le Forum africain du développement; et ii) les frais de voyage du Secrétaire exécutif et de ses collaborateurs, qui doivent participer à un nombre croissant de réunions, en particulier du Comité des chefs d'État pour la mise en oeuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et des communautés économiques sous-régionales;

- c) Augmentation de 310 900 dollars au titre du programme de travail pour couvrir les dépenses à des rubriques autres que les postes dans les domaines prioritaires de la Déclaration du Millénaire et du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, en particulier au titre des sous-programmes 1 (Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales), 2 (Promotion du développement durable) et 3 (Renforcement de la gestion du développement);
- d) Augmentation de 1 294 500 dollars au titre de l'appui au programme, résultant en partie de la réorganisation des structures administratives de la CEA qui comporte désormais trois entités au lieu de deux (le Bureau de la planification et de la coordination des programmes, la Division de la gestion des ressources humaines et des finances, et la Division des conférences et des services généraux), qui se traduira par le transfert net de 11 postes à la rubrique Appui aux programmes (479 500 dollars). L'augmentation s'explique également par les facteurs ci-après : a) reclassement de P-4 à P-5 du poste de chef de la Section de la gestion des installations et transformation en poste d'administrateur (P-2/1) d'un poste d'agent local chargé de la sécurité (203 000 dollars); et b) augmentations à d'autres rubriques (612 000 dollars), résultant principalement de l'achat de matériel informatique ou du remplacement du matériel existant et hausse importante des primes d'assurance pour les bâtiments de la CEA.

18A.9 Durant l'exercice biennal 2004-2005, les ressources du budget ordinaire seront complétées par des ressources extrabudgétaires, dont le montant est estimé à 32 766 300 dollars. Les ressources extrabudgétaires sont essentiellement prélevées sur les fonds émanant de sources bilatérales dans le cadre d'accords entre la Commission et les institutions et organisations internationales et régionales qui s'intéressent au développement de l'Afrique. Les ressources extrabudgétaires destinées aux services organiques financent les activités opérationnelles de la Commission, la priorité étant donnée à certains secteurs tels que la gouvernance, l'amélioration de la gestion économique et de l'analyse des politiques sociales, la transformation technologique et la mise en commun de l'information, et la promotion des échanges et de l'intégration régionale.

18A.10 La question des publications dans le cadre du programme de travail est examinée au titre de chaque sous-programme. Des publications en série et des publications isolées paraîtront ainsi qu'il est indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous et dans les informations concernant les produits de chaque sous-programme.

Tableau 18A.2

**Tableau récapitulatif des publications**

<i>Publications</i>	<i>2000-2001 Nombre effectif</i>	<i>2002-2003 Estimation</i>	<i>2004-2005 Prévision</i>
Publications en série	67	42	52
Publications isolées	60	46	55
<b>Total</b>	<b>127</b>	<b>88</b>	<b>107</b>

18A.11 La répartition en pourcentage des ressources prévues au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2004-2005 est indiquée ci-dessous.

Tableau 18A.3

**Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage**

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
A. Organes directeurs	0,6	–
B. Direction exécutive et administration	3,8	13,3
C. Programme de travail	58,1	65,4
Sous-programme 1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	8,5	9,0
Sous-programme 2. Promotion du développement durable	6,1	3,8
Sous-programme 3. Renforcement de la gestion du développement	6,4	15,0
Sous-programme 4. Utilisation de l'information aux fins du développement	4,2	13,0
Sous-programme 5. Promotion des échanges et de l'intégration régionale	7,5	11,0
Sous-programme 6. Promotion de la femme	4,4	5,5
Sous-programme 7. Appui aux activités sous-régionales de développement	19,9	8,1
Sous-programme 8. Planification du développement et administration	1,1	–
D. Appui au programme	37,5	21,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Tableau 18A.4

**Ressources nécessaires, par grande rubrique**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Rubrique</i>	<i>2000-2001 Dépenses effectives</i>	<i>2002-2003 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>2004-2005 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Organes directeurs	488,2	481,4	10,1	2,0	491,5	(1,1)	490,4
Direction exécutive et administration	2 320,9	3 140,7	36,5	1,1	3 177,2	133,4	3 310,6
Programme de travail	38 348,1	48 516,7	310,9	0,6	48 827,6	1 685,4	50 513,0
Appui au programme	29 562,9	30 358,9	1 294,5	4,2	31 653,4	627,6	32 281,0
<b>Total (1)</b>	<b>70 720,1</b>	<b>82 497,7</b>	<b>1 652,0</b>	<b>2,0</b>	<b>84 149,7</b>	<b>2 445,3</b>	<b>86 595,0</b>

2) *Fonds extrabudgétaires*

	2000-2001 Dépenses effectives	2002-2003 Dépenses estimatives	2004-2005 Dépenses prévues
<b>Total (2)</b>	<b>11 407,9</b>	<b>24 060,8</b>	<b>32 766,3</b>
<b>Total [(1) + (2)]</b>	<b>82 128,0</b>	<b>106 558,5</b>	<b>119 361,3</b>

Tableau 18A.5

**Postes nécessaires**

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2002- 2003	2004- 2005	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2002- 2003	2004- 2005
			2002- 2003	2004- 2005	2002- 2003	2004- 2005		
<b>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</b>								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	15	15	–	–	2	2	17	17
P-5	40	41	–	–	15	7	55	48
P-4/3	133	132	–	–	3	13	136	145
P-2/1	29	30	–	–	5	2	34	32
<b>Total partiel</b>	<b>219</b>	<b>220</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>244</b>	<b>244</b>
<b>Agents des services généraux</b>								
Agents locaux	344	343	–	–	34	55	378	398
Service mobile	3	3	–	–	–	–	3	3
<b>Total partiel</b>	<b>347</b>	<b>346</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>34</b>	<b>55</b>	<b>381</b>	<b>401</b>
<b>Total</b>	<b>566</b>	<b>566</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>59</b>	<b>79</b>	<b>625</b>	<b>645</b>

**A. Organes directeurs****Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 491 500 dollars**

- 18A.12 Dans sa résolution 826 (XXXII), en date du 8 mai 1997, concernant la réforme de son mécanisme intergouvernemental, la Commission économique pour l'Afrique a établi la structure et le fonctionnement de ce mécanisme qui est constitué de la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et social et de la planification et de son Comité technique préparatoire plénier ainsi que de la Conférence des ministres africains des finances qui se réunit tous les deux ans, l'année où la Conférence des ministres africains responsables du développement économique et de la planification ne siège pas, et de sept organes techniques et sectoriels subsidiaires de la Commission. À sa trente-quatrième session, en 2001, la Commission a décidé que ces conférences fusionneraient et se réuniraient dorénavant une fois par an. Deux organes subsidiaires : le Comité de l'industrie et du développement du secteur privé et le Comité des ressources naturelles, de la science et de la technologie ont été dissous et remplacés par le Comité de la coopération et de l'intégration régionales et le Comité du développement durable.

### **Organes chargés de questions générales de développement**

*La Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et social et de la planification et son Comité d'experts*

18A.13 La Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et social et de la planification définit les grandes orientations des travaux de la Commission; examine et approuve les programmes de travail établis par le secrétariat de la CEA; sert de cadre de débat aux pays africains en vue de définir leur position sur les questions de développement inscrites à l'ordre du jour des Nations Unies; et se prononce sur les recommandations que lui soumettent ses organes subsidiaires et le Secrétaire exécutif de la Commission.

18A.14 Depuis 2001, la Conférence des ministres se réunit tous les ans. Le Comité d'experts se réunit avant la Conférence, à laquelle il fournit un appui technique. Le Bureau de la Commission comprend un représentant de chacune des sous-régions du continent, à savoir l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Est, l'Afrique australe, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. Il se compose d'un président, de trois vice-présidents et d'un rapporteur.

*Comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux*

18A.15 Les cinq comités intergouvernementaux d'experts des centres de développement sous-régionaux se réunissent tous les ans et font rapport à la Conférence des ministres africains des finances, du développement économique et de la planification. Les comités supervisent l'élaboration et la mise en oeuvre générale du programme de travail et des objectifs prioritaires du Centre de développement sous-régional dont ils relèvent et formulent des recommandations au sujet de questions importantes touchant le développement économique et social de leurs sous-régions respectives ainsi qu'au sujet de la promotion et du renforcement de la coopération et de l'intégration économique sous-régionales.

### **Organes techniques et sectoriels subsidiaires**

*Comité « Femmes et développement »*

18A.16 Le Comité « Femmes et développement », instance consultative d'experts et de décideurs, a pour rôle d'orienter la Commission dans ses travaux relatifs à la promotion de la femme et de fournir aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la mise en oeuvre et le suivi des programmes d'action mondiaux en faveur des femmes. Il s'occupe en particulier des questions concernant l'autonomisation économique des femmes, la protection de leurs droits juridiques et humains et l'amélioration de leur accès à l'éducation et à la santé. Il se réunit tous les deux ans.

*Comité de l'information pour le développement*

18A.17 Ce comité, qui se compose de planificateurs, de statisticiens et de spécialistes des systèmes géoinformatisés et d'information, vise à permettre à la Commission de mieux aider ses États membres à mettre en place des infrastructures nationales d'information et de communication. Il se réunit tous les deux ans.

*Comité du développement durable*

18A.18 Ce comité, qui est composé de spécialistes de la sécurité alimentaire, de la population, de l'environnement et des établissements humains, a pour mission de fournir des conseils à la Commission dans ces domaines interdépendants. Il offre aux gouvernements africains un cadre où ils peuvent promouvoir et évaluer la suite qu'ils donnent à certains plans d'action régionaux et mondiaux tels que les décisions et recommandations du Sommet mondial pour le développement durable. Il s'occupe également des questions de la promotion de la coopération entre les pays

africains dans les domaines de la science et de la technologie ainsi que de la mise en valeur et de la gestion des ressources naturelles. Il se réunit tous les deux ans.

*Comité du développement humain et de la société civile*

- 18A.19 Ce comité, qui a pour mission de contribuer à renforcer la société civile et à accélérer le développement humain, permet à la Commission de s'appuyer, dans ses travaux, sur les avis d'experts des secteurs public et privé et de la société civile. Il participe à la mise en oeuvre et au suivi de conférences et de programmes d'action régionaux et mondiaux et examine les principales questions touchant le développement social et la société civile de la région. Il se réunit tous les deux ans.

*Comité de la coopération et de l'intégration régionales*

- 18A.20 Ce comité s'emploie à promouvoir l'application de mesures destinées à renforcer la coopération et l'intégration économiques entre les pays africains et définit les mesures à prendre pour coordonner et harmoniser les politiques économiques nationales, condition indispensable à l'accélération de l'intégration économique régionale. Le commerce jouant un rôle important dans la coopération et l'intégration régionales, le Comité, qui se compose d'experts du commerce international et de l'intégration travaillant dans les secteurs public et privé, axe ses travaux sur le commerce intra-africain et le commerce international. Il se réunit tous les deux ans.
- 18A.21 À l'exception de la Commission, qui se réunit tous les deux ans pour une durée de sept jours, tous les organes intergouvernementaux se réunissent pour une durée de quatre à six jours.

Tableau 18A.6

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	–	–	–	–
Autres rubriques	481,4	491,5	–	–
<b>Total</b>	<b>481,4</b>	<b>491,5</b>	–	–
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 18A.22 Le montant de 491 500 dollars (qui représente une augmentation de 10 100 dollars) permettra de continuer à financer les autres rubriques, y compris les postes de personnel temporaire (autres que pour les réunions), les services contractuels et les frais généraux de fonctionnement et autres dépenses dans le cadre des services fournis lors des sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que d'autres besoins. L'augmentation de 10 100 dollars résulte principalement d'un accroissement des dépenses relatives aux communications et à l'impression des rapports de la Commission.

## B. Direction exécutive et administration

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 177 200 dollars*

- 18A.23 Les activités de ce programme englobent les fonctions du Secrétaire exécutif et de ses proches collaborateurs, y compris le Secrétaire exécutif adjoint, l'Assistant spécial du Secrétaire exécutif, le Secrétaire de la Commission, et de l'Équipe des services d'information et de communication.

Tableau 18A.7

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

*Objectif* : Veiller à la pleine exécution des travaux autorisés par les organes délibérants et au strict respect des politiques et règles de procédure de l'ONU quant à la gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Gestion efficace du programme de travail grâce aux fonctionnaires et à des ressources financières suffisantes.	a) i) Fourniture à temps des produits et services requis; ii) Recrutement et affectation rapides des fonctionnaires; iii) Utilisation optimale des ressources.
b) Identification des problèmes nouveaux auxquels doivent réfléchir les États membres.	b) Multiplication des occasions qu'ont les États membres d'examiner les problèmes qui ont été portés à leur attention.
c) Déploiement rapide des opérations sur le terrain.	c) Réduction des retards dans le déploiement des opérations.
d) Plus grande cohérence dans la politique de gestion des activités économiques et sociales de l'ONU.	d) Accroissement des activités menées en collaboration avec d'autres entités.

- 18A.24 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction stratégique et la supervision nécessaires à la gestion intégrée du programme de travail et des ressources de la CEA dans un souci de garantir l'efficacité et l'efficacité de l'ensemble du secrétariat. Il veille à l'application effective des résolutions et décisions des organes intergouvernementaux et arrête les grandes stratégies régionales ainsi que les plans d'action pour le développement socioéconomique de l'Afrique, et il exerce des fonctions de plaidoyer pour le compte des États membres et des organisations sous-régionales et régionales africaines. À cet égard, il assure la liaison avec les organisations intergouvernementales sous-régionales et régionales, notamment la coopération avec l'Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement (BafD) touchant les principaux problèmes et questions ayant trait au développement régional. Par ailleurs, le Bureau coordonne et harmonise l'examen des questions d'intérêt mutuel et établit des contacts avec les institutions et organismes du système des Nations Unies et les autres commissions régionales en la matière.

- 18A.25 Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, le Bureau définira également une stratégie appropriée au titre du soutien de la CEA au NEPAD et d'autres importantes initiatives de développement en Afrique, notamment grâce au Forum du développement africain, qui vise à dégager un consensus sur les problèmes majeurs de développement en Afrique et à leur trouver une solution africaine, et

à arrêter d'un commun accord les modalités de renforcement du partenariat entre l'Afrique et ses partenaires bilatéraux et multilatéraux.

- 18A.26 Le Bureau supervise également le fonctionnement du mécanisme intergouvernemental de la Commission, en définit l'orientation générale et coordonne le service de ses sessions annuelles et celles de ses organes subsidiaires.
- 18A.27 Le Bureau comprend également l'Équipe des services d'information et de communication, (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 4 agents locaux), dont le rôle est d'améliorer les flux d'informations et la communication concernant le développement de l'Afrique. Les activités exécutées visent à faciliter la communication entre la CEA et ses principaux interlocuteurs en Afrique et ailleurs et à sensibiliser les diverses parties prenantes aux grands problèmes de développement et à leurs solutions logiques. Le Bureau sert également de centre d'échange d'informations sur les questions de développement en Afrique, aux instituts de recherche, aux donateurs et aux utilisateurs finals de produits de la CEA.

Tableau 18A.8

**Ressources nécessaires**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	2 668,0	2 668,0	18	18
Autres rubriques	472,7	509,2	–	–
<b>Total</b>	<b>3 140,7</b>	<b>3 177,2</b>	<b>18</b>	<b>18</b>
Fonds extrabudgétaires	6 678,7	4 372,5	8	18

- 18A.28 Le montant de 3 177 200 dollars permettra a) de continuer à financer 18 postes dans le Bureau du Secrétaire exécutif (2 668 000 dollars) et b) d'autres rubriques (509 200 dollars), soit une augmentation de 36 500 dollars imputable essentiellement à l'accroissement des dépenses au titre des rubriques Consultants et Voyages du fait des séminaires du Forum du développement africain, des réunions des chefs d'État membres du Comité d'exécution du NEPAD et des consultations avec les communautés économiques régionales. Les fonds extrabudgétaires d'un montant de 4 372 500 dollars, découlant d'accords bilatéraux sont destinés à appuyer des activités liées au Forum de haut niveau sur le dialogue entre les ministres africains des finances et leurs homologues de l'Organisation de coopération et de développement économique, du Forum mixte de la CEA et du Partenariat stratégique avec l'Afrique.

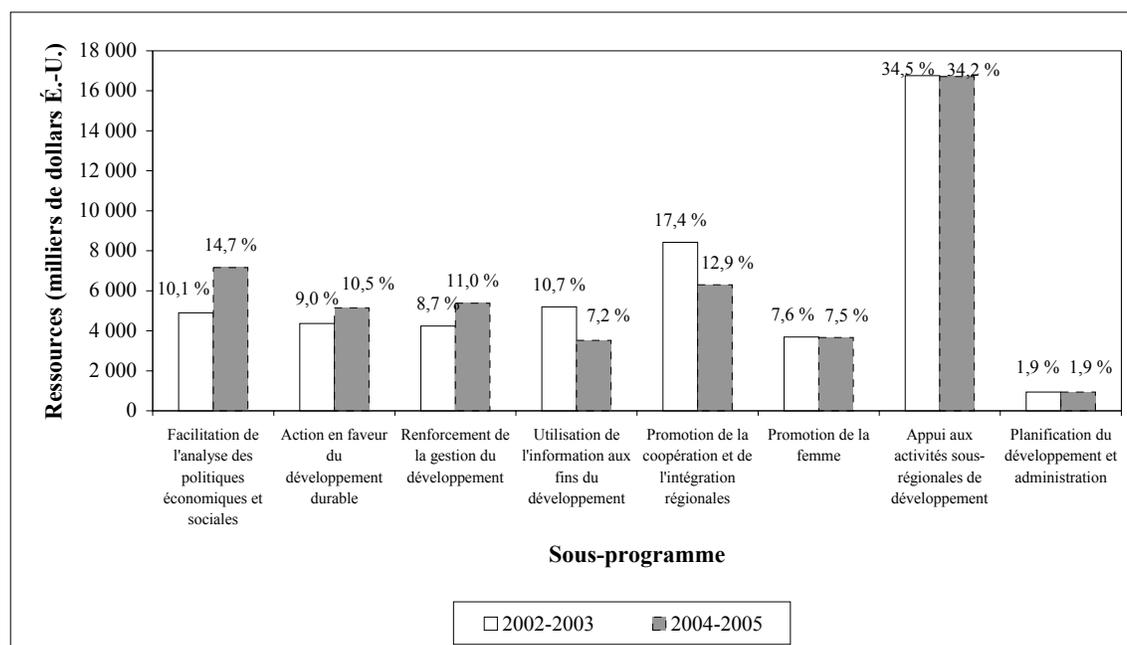
## C. Programme de travail

Tableau 18A.9

### Répartition des ressources nécessaires, par sous-programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)		2002-2003	2004-2005
	2002-2003	2004-2005		
<b>Budget ordinaire</b>				
1. Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales	4 902,7	7 155,7	25	44
2. Action en faveur du développement durable	4 363,3	5 145,2	24	27
3. Renforcement de la gestion du développement	4 239,2	5 378,5	23	27
4. Utilisation de l'information aux fins du développement	5 193,8	3 526,9	46	25
5. Promotion de la coopération et de l'intégration régionales	8 425,8	6 302,7	47	34
6. Promotion de la femme	3 690,1	3 665,9	20	20
7. Appui aux activités sous-régionales de développement	16 759,4	16 710,3	88	85
8. Planification du développement et administration	942,4	942,4	–	–
<b>Total</b>	<b>48 516,7</b>	<b>48 827,6</b>	<b>273</b>	<b>262</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

### Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



## Sous-programme 1 Facilitation de l'analyse des politiques économiques et sociales

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 7 155 700 dollars*

- 18A.29 Les activités entreprises au titre de ce sous-programme, qui procèdent du sous-programme 1 du programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, relèvent de la responsabilité de la Division de l'analyse des politiques économiques et sociales.

Tableau 18A.10

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

*Objectif* : Renforcer la capacité des États membres d'élaborer des stratégies et politiques de développement appropriées en vue de parvenir à une croissance économique durable; renforcer leur capacité d'appliquer des mesures visant à atténuer la pauvreté; améliorer la capacité des pays d'Afrique, surtout des moins avancés d'entre eux, de formuler et de poursuivre des stratégies en réponse à la mondialisation économique, d'élaborer des politiques et des stratégies permettant d'améliorer la compétitivité et d'attirer des investissements dans certains secteurs industriels, et leur capacité de gestion et de négociation en matière d'endettement.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Capacité améliorée des États membres d'élaborer et de suivre des politiques et des stratégies de développement bénéfiques pour les pauvres, alignées sur le schéma des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et le NEPAD.

a) Nombre de pays arrivant à rédiger un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté avec l'aide technique de la CEA.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : 0 pays

2002-2003 (estimation) : 12 pays

2004-2005 (objectif) : 20 pays

b) Compréhension par les États membres et les organisations régionales des tendances et de l'évolution de l'économie régionale et mondiale.

b) Nombre de pays où l'indice de l'état de la politique économique et l'indice de développement durable s'améliorent.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : 0 pays

2002-2003 (estimation) : 15 pays

2004-2005 (objectif) : 25 pays

c) Meilleure compréhension des lacunes présentées par les capacités et des restrictions empêchant d'arrêter des politiques efficaces, notamment en matière de moyens statistiques.

c) Nombre de pays ayant adopté un meilleur système de comptabilité nationale (le Système de comptabilité nationale de 1993) et de données sur les prix (Programme de comparaison internationale pour l'Afrique).

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : 0 pays

2002-2003 (estimation) : 27 pays

2004-2005 (objectif) : 40 pays

- |   |  |
|---|--|
| d) Amélioration des moyens dont disposent les États membres face aux pandémies (VIH/sida, tuberculose, paludisme, etc.).                            | d) Nombre de pays où l'indice de l'effort des programmes de lutte contre le sida s'améliore.<br><i>Mesures des résultats :</i><br>2000-2001 : 0 pays<br>2002-2003 (estimation) : 8 pays<br>2004-2005 (objectif) : 20 pays  |
| e) Mobilisation accrue de ressources financières pour le développement de l'Afrique, et meilleure gestion de l'endettement dans les pays d'Afrique. | e) Accroissement substantiel des courants financiers à destination des pays de la région, et réduction de l'endettement.<br><i>Mesures des résultats :</i><br>2000-2001 : 0 % d'accroissement<br>2002-2003 (estimation) : 5 % d'accroissement<br>2004-2005 (objectif) : 10 % d'accroissement   |
| f) Amélioration de la capacité institutionnelle de gestion économique des pays les moins avancés.   | f) Nombre et impact des activités d'assistance technique visant à soutenir la réalisation du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés.<br><i>Mesures des résultats :</i><br>2000-2001 : 0 activité d'assistance technique<br>2002-2003 (estimation) : à déterminer<br>2004-2005 (objectif) : 5 activités d'assistance technique |
- 

### Facteurs externes

- 18A.30 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et ses réalisations escomptées à condition que :
- a) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts de la Commission et coopèrent pleinement à l'intégration de politiques et de stratégies de lutte contre la pauvreté dans les politiques économiques et sociales nationales; et b) des ressources financières suffisantes soient mises à la disposition de la Commission, en particulier pour ses activités opérationnelles.

### Produits

- 18A.31 Les produits et services ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
    - i) Trente-sixième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique :
      - a. Services fonctionnels pour 14 réunions de la trente-sixième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et de son comité d'experts; pour 10 réunions des comités d'experts intergouvernementaux des centres de développement sous-régionaux et, le cas échéant, pour les réunions des organes techniques et sectoriels de la Commission;

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports sur un choix de thèmes à l'intention de la trente-sixième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique;
- ii) Groupes spéciaux d'experts : cinq réunions de groupes spéciaux d'experts sur l'évaluation des résultats économiques (2 réunions); sur le système financier et la mobilisation des ressources; sur les courants de capitaux et la viabilité de la balance courante dans les économies africaines, et sur la dimension spatiale de la pauvreté et de l'inégalité;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
  - i) Huit publications en série : *Rapport économique sur l'Afrique (2)*; *CEA Policy Research Report*; Indicateurs socioéconomiques africains; *Annuaire statistique de l'Afrique*; recueil de statistiques du commerce intra-africain et des échanges connexes; indicateurs économiques, sociaux et environnementaux intégrés, nationaux et sous-régionaux; et bulletin sur la situation sanitaire et sociale en Afrique, surtout en ce qui concerne le VIH et le sida, la tuberculose et le paludisme;
  - ii) Neuf publications isolées : étude sur l'organisation et la gestion des bureaux ou instituts nationaux de statistique; étude sur l'utilisation des systèmes d'information géographique dans les bureaux nationaux de statistique pour la collecte des données et les cartes de la pauvreté; études de cas nationaux pour le Mécanisme d'évaluation intra-africaine; étude sur les courants de capitaux et la viabilité de la balance courante dans les économies africaines; étude sur l'amélioration des systèmes sanitaires en Afrique; manuel d'étude prévisionnelle de la croissance économique en Afrique; étude du profil de pauvreté dans les pays d'Afrique; étude sur le système bancaire; étude sur la mobilisation des ressources intérieures en Afrique : jeunes, enseignement, compétences et emploi;
  - iii) Plaquettes, fiches de synthèse, affiches, pochettes d'information et documentation publicitaire pour la Journée africaine des statistiques (affiches et communiqués de presse);
  - iv) Deux manifestations spéciales : Journée africaine des statistiques; Forum africain du développement : les problèmes des marchés du travail et de l'emploi en Afrique;
  - v) Supports techniques : données d'enquête sur les ménages; profil de pauvreté dans certains pays africains; base de données statistiques régionales;
- c) Coopération technique :
  - i) Services consultatifs : 10 missions consultatives, demandées par des gouvernements, sur la formulation de politiques et de stratégies de développement, notamment de programmes de réforme économique et de lutte contre la pauvreté;
  - ii) Formation de groupe : sept ateliers sur les nouveaux outils pour la constitution de bases de données; sur l'organisation et la gestion de l'information pour le développement, notamment sur la diffusion par le Web et l'utilisation de l'information géoréférencée dans les bureaux de statistique; sur le développement et la réglementation des marchés de capitaux; sur la macroéconomie et les finances (2 ateliers) à l'intention des décideurs africains; sur les indicateurs monétaires et non monétaires de mesure et de suivi de la pauvreté; sur le Système de comptabilité nationale de 1993; sur l'organisation et la gestion des bureaux ou instituts nationaux de statistique;

- iii) Douze bourses d'études pour améliorer les capacités nationales dans le domaine du développement et de l'analyse des politiques (3 bourses); pour le programme des communautés économiques régionales africaines et de boursiers africains de la CEA (6 bourses); et pour l'étude des enquêtes sur les ménages, des indicateurs de pauvreté et de l'analyse correspondante (3 bourses);
- iv) Deux projets de terrain : sur la collaboration entre la CEA et le Département d'économie de l'University of Pretoria, à l'appui du Réseau de recherche pour l'analyse des politiques de développement (Projet de modélisation en Afrique de l'ONU); et sur le Groupe d'étude des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté.

Tableau 18A.11

**Ressources nécessaires : sous-programme 1**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	4 040,2	6 230,7	25	44
Autres rubriques	862,5	925,0	–	–
<b>Total</b>	<b>4 902,7</b>	<b>7 155,7</b>	<b>25</b>	<b>44</b>
Fonds extrabudgétaires	679,3	2 954,1	–	1

18A.32 Le montant prévu, soit 6 230 700 dollars, qui doit permettre de financer 44 postes, est en augmentation de 2 190 500 dollars, du fait du transfert interne de 19 postes à ce sous-programme [1 P-5, 2 P-4, 4 P-3, 1 P-2/1 et 11 agents des services généraux (agents locaux)], correspondant au transfert (depuis les sous-programmes 4 et 5 respectivement), des activités de développement statistique et de mobilisation de financement au service du développement, qui a permis d'aligner la répartition des activités avec le plan à moyen terme révisé. Le montant de 925 000 dollars prévu aux autres rubriques accuse une augmentation de 62 500 dollars, qui correspond principalement à l'accroissement des besoins en ce qui concerne les experts pour les études de cas, les réunions de groupes d'experts, ainsi que la mise en forme, la traduction et l'impression de publications. Les fonds extrabudgétaires indiqués (2 954 100 dollars) sont destinés à des activités opérationnelles permettant de doter des pays d'Afrique de moyens renforcés pour la conception et la réalisation de politiques et de stratégies économiques et sociales bien pensées, visant la croissance économique durable et la réduction de la pauvreté, et notamment de renforcer le Mécanisme d'évaluation intra-africaine (NEPAD).

**Sous-programme 2**

**Action en faveur du développement durable**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 5 145 200 dollars*

18A.33 La Division du développement durable est responsable de l'exécution des activités du sous-programme, qui a été élaboré compte tenu du sous-programme 2 du programme 14 du plan à moyen à terme pour la période 2002-2005.

Tableau 18A.12

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Renforcer la capacité des États membres de mettre au point des mécanismes institutionnels et d'appliquer des politiques et des programmes nationaux qui consolideront les liens existant entre sécurité alimentaire, population, environnement et établissements humains dans l'optique du développement durable, et aider les pays africains à mettre la science et la technologie au service de la sécurité alimentaire et du développement durable. Mieux faire prendre conscience de la nécessité d'intégrer les trois volets du développement durable, à savoir le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement, dans les initiatives nationales de planification du développement et dans les programmes de lutte contre la pauvreté; amélioration de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement en aidant les États membres à exploiter, à gérer et à utiliser de façon rationnelle des ressources naturelles aussi importantes que le sont les produits minéraux, l'énergie et l'eau.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

a) Meilleure sensibilisation des décideurs aux questions de développement durable.

a) Dissémination des connaissances de la CEA, ainsi qu'il ressort du nombre de fois où des études de la Commission sont citées dans des publications officielles.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 citation

2002-2003 (estimation) : 15 citations

2004-2005 (objectif) : 25 citations

b) Renforcement de la capacité des parties prenantes à élaborer et exécuter des politiques, stratégies et programmes qui tiennent compte de toutes les questions du développement durable.

b) Nombre de stagiaires ayant suivi les programmes de formation de la CEA et renforcement des connaissances et des qualifications dont il sera fait état.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 stagiaire

2002-2003 (estimation) : 130 stagiaires

2004-2005 (objectif) : 270 stagiaires

c) Prise en compte de la multiproblématique des politiques de développement.

c) Nombre d'États membres qui incorporent le caractère multiproblématique du développement durable dans leurs politiques et programmes.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 État Membre

2002-2003 (estimation) : 10 États membres

2004-2005 (objectif) : 15 États membres

d) Renforcement des capacités des États membres et coopération accrue entre les États membres au niveau sous-régional, l'objectif étant de faciliter l'élaboration de politiques et de programmes en vue de la rationalisation de l'exploitation des ressources en minéraux et des

d) Nombre d'États membres qui s'associent à des initiatives régionales ou sous-régionales visant, par le dialogue et la recherche d'un consensus :

i) À faciliter l'harmonisation des politiques et l'adoption de programmes communs

sources d'énergie; meilleure gestion et exploitation des ressources en eau.

d'exploitation des produits minéraux et des sources d'énergie;

ii) À créer et à renforcer les organismes de bassin et à étoffer les capacités de gestion des ressources en eau.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 État Membre

2002-2003 (estimation) : 10 États membres

2004-2005 (objectif) : 20 États membres

---

### Facteurs externes

18A.34 Pour que la Division du développement durable puisse atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées, il faudrait que : a) les États membres appuient les initiatives de la Commission tendant à inciter les décideurs à prendre en compte de façon équilibrée les trois volets du développement durable et à faciliter, au moyen de capacités accrues, l'élaboration et l'exécution intégrées de politiques, de stratégies et de programmes de développement durable; b) les États membres restent attachés aux principes fondamentaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD); c) des fonds extrabudgétaires suffisants soient mis à disposition de la Commission, en particulier afin qu'elle puisse financer ses activités opérationnelles.

### Produits

18A.35 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :
  - i) Service fonctionnel des réunions : six séances dans le cadre de la quatrième session du Comité du développement durable; six séances dans le cadre de la réunion préparatoire régionale de l'examen décennal consacré à la Conférence internationale sur la population et le développement;
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : quatre rapports à l'intention du Comité du développement durable portant respectivement sur les sujets suivants : recommandations relatives à la mise en valeur des ressources terrestres dans l'optique du développement durable; suite donnée aux textes issus du Sommet mondial pour le développement durable; programme de la CEA visant à mettre les biotechnologies au service du développement durable de l'Afrique; évolution scientifique et technique vue sous l'angle du développement durable de l'Afrique;
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts qui porteront sur le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans le domaine du développement durable; les questions scientifiques et techniques vues sous l'angle du développement durable; la mise en valeur des ressources en eau dans l'optique du développement durable;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
  - i) Quatre publications en série : bulletin on sustainable development in Africa (current population and development) (2); report on sustainable development in Africa; African water development report;

- ii) Trois publications isolées : étude consacrée aux questions scientifiques et techniques dans la perspective du développement durable; stratégies sous-régionales visant à prévenir et à gérer les crises alimentaires dues à des catastrophes; examen des études des effets sur l'environnement dans certains pays d'Afrique;
- iii) Support technique : mise en service et gestion d'un site Web consacré au développement durable en Afrique;
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
  - i) Services consultatifs : 10 missions consultatives effectuées dans les États membres sur les questions de développement durable;
  - ii) Formation de groupe : 4 ateliers portant sur les questions suivantes : gestion intégrée des ressources en eau; comptabilité des ressources naturelles; population, environnement, agriculture et développement; gestion des ressources en minéraux;
  - iii) Deux projets opérationnels : programme visant à mettre les biotechnologies au service du développement durable en Afrique; liens entre la santé des femmes en matière de procréation et la sécurité alimentaire des familles dans les campagnes africaines.

Tableau 18A.13

**Ressources nécessaires : sous-programme 2**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	4 063,6	4 786,7	24	27
Autres rubriques	299,7	358,5	–	–
<b>Total</b>	<b>4 363,3</b>	<b>5 145,2</b>	<b>24</b>	<b>27</b>
Fonds extrabudgétaires	3 172,4	1 233,5	15	–

18A.36 Les ressources prévues, soit 4 786 700 dollars, serviront à financer 27 postes. L'augmentation de 723 100 dollars s'explique par le transfert de trois postes d'administrateur (1 P-5, 1 P-3 et 1 P-2/1) pour renforcer les capacités dans le domaine des ressources en eau et en produits minéraux et des ressources énergétiques, comme prévu dans le plan à moyen terme. Les ressources inscrites sous Autres rubriques, soit 358 500 dollars, accusent une augmentation de 58 800 dollars, qui tient à l'accroissement du nombre de voyages dans le cadre de l'appui aux cinq centres sous-régionaux de développement, d'une part, et aux services contractuels d'impression des publications, d'autre part. Les fonds extrabudgétaires (1 233 500 dollars), obtenus dans le cadre d'accords bilatéraux, permettront de financer les activités opérationnelles relatives au suivi de l'application de la Déclaration de Dakar-Ngor sur la population, la famille et le développement durable, activités qui visent à renforcer la capacité des pays africains pour ce qui est des questions indissociables de la sécurité alimentaire, de la population, de l'environnement et des établissements humains et à étoffer les capacités scientifiques et techniques dans la perspective du développement durable.

### Sous-programme 3 Renforcement de la gestion du développement

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 5 378 500 dollars*

18A.37 La Division de la gestion du développement est responsable de l'exécution des activités du sous-programme, qui a été élaboré compte tenu du sous-programme 3 du programme 14 du plan à moyen à terme pour la période 2002-2005.

Tableau 18A.14

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

*Objectif* : Renforcer les capacités de gestion du secteur public; permettre aux organisations de la société civile de participer davantage au développement et à la gestion des affaires publiques; élaborer des programmes, des codes et des principes directeurs applicables à la conduite de l'économie et à la direction des entreprises, dans le cadre du NEPAD.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Consensus sur les pratiques de bonne gouvernance, les codes et les normes de suivi des méthodes de gouvernance.

a) Nombre de communautés économiques continentales, régionales et sous-régionales et d'États membres qui adoptent un cadre commun de bonne gouvernance fondé sur les rapports analytiques et les études approfondies de la CEA et qui s'en servent dans le cadre du mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 communauté économique régionale et État Membre

2002-2003 (estimation) : 0 communauté économique régionale et État Membre

2004-2005 (objectif) : 5 communautés économiques régionales et États membres

b) Renforcement des systèmes de responsabilisation et de la transparence dans la gestion du secteur public.

b) Nombre de pays qui adoptent des codes et des normes de gestion du secteur public; degré de responsabilisation des fonctionnaires.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 pays

2002-2003 (estimation) : 5 pays

2004-2005 (objectif) : 10 pays

c) Adoption de codes et de normes en matière de bonne gouvernance économique et de direction des entreprises et rapports sur la situation en matière de gouvernance établis par le mécanisme d'évaluation intra-africaine du NEPAD.

c) Nombre de pays qui adoptent des codes et des normes en matière de bonne gouvernance économique et de direction des entreprises et qui appliquent les méthodes de suivi choisies par le mécanisme d'évaluation intra-africaine.

	<i>Mesures des résultats :</i> 2000-2001 : 0 pays 2002-2003 (estimation) : à préciser 2004-2005 (objectif) : 5 pays
d) Ouverture des mécanismes de gouvernance et des processus démocratiques aux organisations de la société civile dans les États membres.	d) Nombre d'États membres qui s'attachent à associer les organisations de la société civile aux mécanismes de gouvernance et aux processus démocratiques, et succès remporté à cet égard.
	<i>Mesures des résultats :</i> 2000-2001 : 0 pays 2002-2003 (estimation) : 4 pays 2004-2005 (objectif) : 10 pays

---

### Facteurs externes

- 18A.38 Pour que la Division de la gestion du développement puisse atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées, il faudrait que : a) les États membres appuient les initiatives de la Commission visant, d'une part, à mieux faire comprendre qu'il faut rendre le secteur public plus transparent et l'inciter à rendre des comptes et, d'autre part, à créer des conditions favorables et établir les procédures, les codes, les données de référence et les indicateurs nécessaires pour que les fonctionnaires rendent compte de l'utilisation des ressources publiques; b) les gouvernements soient disposés à participer à l'évaluation intra-africaine prévue par le NEPAD; c) des ressources financières suffisantes soient mises à la disposition de la Commission, en particulier pour ses activités opérationnelles.

### Produits

- 18A.39 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
    - i) Service fonctionnel des réunions : six séances dans le cadre de la quatrième session du Comité du développement humain et de la société civile;
    - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : trois rapports au Comité du développement humain et de la société civile sur les questions relatives aux méthodes de bonne gouvernance;
    - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts qui porteront sur la mesure, l'évaluation et l'analyse des pratiques du gouvernement; la gestion des fonds publics et les systèmes de responsabilisation, l'accent étant mis sur les pratiques les meilleures en matière de transparence budgétaire; les pratiques permettant aux organisations de la société civile de s'associer aux systèmes de responsabilisation des entreprises;
  - b) Autres activités de fond (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
    - i) Deux publications en série : rapport sur la gouvernance en Afrique; bulletin d'information sur la gestion du développement;
    - ii) Six publications isolées : enseignements tirés de l'étude et de l'évaluation de la gouvernance; gestion des fonds publics et systèmes de responsabilisation envisagés sous l'angle de la transparence budgétaire; pratiques optimales et questions relatives à la conduite de l'économie et à la direction des entreprises; pratiques optimales en

- matière de développement participatif; rapports de pays sur la situation en matière de gouvernance; modalités de coopération en vue de renforcer la bonne gouvernance;
- iii) Brochures, fiches d'information, affiches et pochettes de documentation : brochure sur les pratiques de référence en matière de gouvernance;
  - iv) Supports techniques : deux bases de données consacrées aux spécialistes des questions de gouvernance et aux réseaux existants;
  - v) Ressources audiovisuelles : produits électroniques et audiovisuels (films, cassettes vidéo, programmes radiophoniques, bulletins d'information, documentaires et reportages sur des exemples précis de gouvernance);
- c) Coopération technique :
- i) Services consultatifs : huit missions consultatives effectuées à la demande des États membres sur les questions de gouvernance, notamment en vue de promouvoir les pratiques les meilleures et d'encourager une large participation aux mécanismes de développement et de gouvernance;
  - ii) Formation de groupe : six séminaires et ateliers portant sur l'examen et la validation des rapports de pays sur la situation en matière de gouvernance; le lancement de programmes de gouvernance dans les pays; l'élaboration et l'application de codes et de normes en matière de direction d'entreprises (2); les mécanismes visant à encourager une large participation aux mécanismes de développement et de gouvernance; la gestion des fonds publics;
  - iii) Attribution de quatre bourses en vue de renforcer les capacités nationales en matière de gouvernance en Afrique;
  - iv) Projet opérationnel portant sur l'évaluation et le suivi des mécanismes de gouvernance en Afrique.

Tableau 18A.15

**Ressources nécessaires : sous-programme 3**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	3 798,9	4 876,0	23	27
Autres rubriques	440,3	502,5	–	–
	<b>4 239,2</b>	<b>5 378,5</b>	<b>23</b>	<b>27</b>
Fonds extrabudgétaires	2 588,9	4 917,0	–	4

18A.40 Les ressources prévues, soit 4 876 000 dollars, serviront à financer 27 postes. L'augmentation de 1 077 100 dollars s'explique par le transfert de quatre postes d'administrateur (1 P-5, 2 P-4 et 1 P-3) pour appuyer les activités du mécanisme d'évaluation intra-africaine créé dans le cadre du NEPAD. Les ressources inscrites sous « Autres rubriques », soit 502 500 dollars, accusent une augmentation de 62 200 dollars, laquelle tient au nombre de voyages prévus pour organiser les programmes de formation et imprimer deux rapports d'évaluation de pays pour le compte du mécanisme d'évaluation intra-africaine. Les fonds extrabudgétaires (4 917 000 dollars), obtenus

dans le cadre d'accords bilatéraux, permettront de financer les activités opérationnelles ayant trait au renforcement des capacités des pays africains, l'objectif étant de promouvoir des pratiques de référence et d'encourager une large participation aux mécanismes de développement et de gouvernance, et à la création accélérée de capacités dans les domaines touchant la gestion des fonds publics et la direction des entreprises.

#### Sous-programme 4 Utilisation de l'information aux fins du développement

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 526 900 dollars*

- 18A.41 Les activités inscrites à ce sous-programme, qui ont été formulées sur la base du sous-programme 4 du programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, relèvent de la responsabilité de la Division des services d'information pour le développement.

Tableau 18A.16

#### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

*Objectif* : Permettre aux pays de mieux exploiter les technologies de l'information et de la communication, et renforcer leur capacité d'élaborer et d'utiliser des bases de données statistiques, bibliographiques et géographiques pour faciliter les décisions en matière de développement socioéconomique.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Renforcer les capacités nationales et régionales pour aider les pays à formuler, coordonner et appliquer des politiques et stratégies en matière d'information et à analyser, mesurer et évaluer leur incidence sur le développement de l'Afrique.

a) i) Augmentation du nombre de pays ayant élaboré des politiques et stratégies en matière de technologies de l'information et de la communication et de ceux qui ont adopté des stratégies de mise en oeuvre;

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : 0 pays

2002-2003 (estimation) : 15 pays

2004-2005 (objectif) : 25 pays

ii) Augmentation du nombre et de l'incidence des activités visant à harmoniser les politiques et les plans d'information aux niveaux régional et sous-régional;

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : 0 activité

2002-2003 (estimation) : 1 activité

2004-2005 (objectif) : 3 activités

iii) Augmentation du nombre de pays enregistrés pour déterminer des indicateurs sur l'incidence du développement des

- technologies de l'information et des communications aux niveaux national et régional.
- Mesures des résultats :*  
2000-2001 : 0 pays  
2002-2003 (estimation) : 2 pays  
2004-2005 (objectif) : 4 pays
- b) Augmentation des ressources et des réseaux disponibles dans les domaines de l'information et du renforcement des compétences et amélioration de leur utilisation pour favoriser le développement de l'Afrique.
- b) i) Augmentation du nombre de pays dotés de moyens publics de création et de gestion de métadonnées d'informations nationales, accessibles et consultables en ligne;
- Mesures des résultats :*  
2000-2001 : 0 pays  
2002-2003 (estimation) : 5 pays  
2004-2005 (objectif) : 12 pays
- ii) Augmentation du nombre de pays dotés d'organismes de coordination actifs et largement représentatifs capables de garantir la collecte et la gestion de ressources et de services d'informations de manière participative;
- Mesures des résultats :*  
2000-2001 : 0 pays  
2002-2003 (estimation) : 9 pays  
2004-2005 (objectif) : 15 pays
- iii) Augmentation du nombre de ressources, produits et services de vulgarisation et de leur effet.
- Mesures des résultats :*  
2000-2001 : 0 ressource, produit et service  
2002-2003 (estimation) : 3 ressources, produits et services  
2004-2005 (objectif) : 5 ressources, produits et services
- c) Resserrement de la coopération et développement des contacts en vue d'améliorer le partage des informations et l'exécution du programme.
- c) Augmentation du nombre de partenaires et de réseaux associés aux activités de programmation conjointes sur l'information au service du développement, aux niveaux national, régional et mondial.
- Mesures des résultats :*  
2000-2001 : 0 partenaire et réseau  
2002-2003 (estimation) : 10 partenaires et réseaux  
2004-2005 (objectif) : 13 partenaires et réseaux

- d) Renforcement des capacités des États membres pour les aider à appliquer des systèmes d'informations géographiques à divers secteurs de l'économie.
- d) Augmentation du nombre de pays qui élaborent des politiques et normes d'informations géographiques.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 pays

2002-2003 (estimation) : 2 pays

2004-2005 (objectif) : 8 pays

### Facteurs externes

- 18A.42 Le sous-programme devrait pouvoir atteindre ses objectifs et réalisations escomptées si : a) les États membres appuient les efforts de la Commission et coopèrent sans réserve avec elle en vue de développer l'utilisation des technologies de l'information et des communications dans la région ainsi que l'échange d'informations; b) les États membres sont disposés à investir suffisamment dans les techniques de l'information et des communications et à mettre en place une réglementation qui favorise le développement des liaisons Internet dans les pays d'Afrique; et c) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition de la Commission, en particulier pour ses activités opérationnelles.

### Produits

- 18A.43 Au cours de l'exercice biennal, les produits ci-après seront fournis :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
- i) Service fonctionnel pour six réunions de la quatrième session du Comité de l'information pour le développement;
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : quatre rapports à l'intention du Comité de l'information pour le développement sur les sujets suivants : les systèmes nationaux d'acquisition des connaissances et l'état d'avancement des politiques d'accès à l'information en Afrique; les progrès accomplis dans l'amélioration et l'incidence des informations géographiques; le rôle et la contribution de l'Afrique au Sommet mondial sur la société de l'information; et les progrès réalisés dans l'élaboration de politiques, plans et stratégies nationales et régionales;
  - iii) Cinq réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : nouvelles tendances en matière de bibliothèques numériques et virtuelles; l'Afrique et le Sommet mondial sur la société de l'information (deuxième étape); la position de l'Afrique en ce qui concerne le Sommet : problèmes à résoudre; les stratégies de développement de l'information et des connaissances; et les données géographiques en tant que ressource nationale;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications en série : les technologies de l'information et des communications au service du développement;
  - ii) Quatre publications isolées : création de bibliothèques numériques : impératifs et meilleures pratiques; la position de l'Afrique concernant le Sommet mondial sur la société de l'information; l'intégration des structures nationales de production de données géospatiales dans les politiques nationales d'information; et le bilan du développement de l'information et des connaissances en Afrique;

- iii) Expositions, visites guidées, conférences : expositions sur l'utilisation des sources et services d'information, l'Internet, les bases de données et les messageries électroniques, organisées à l'intention de responsables pendant les grandes réunions;
  - iv) Supports techniques : base de données sur les progrès accomplis dans le domaine de l'information au service du développement en Afrique; élaboration de matériel d'information (études, dossiers d'information) destinés aux responsables et autres parties prenantes, mise en place et gestion d'un centre d'échange d'informations, à la CEA, où les États membres pourront publier leurs ressources bibliographiques et les utilisateurs effectuer des recherches;
  - v) Ressources audiovisuelles : informations nécessaires à l'élaboration de programmes de vulgarisation; et production de programmes audio et vidéo, de bulletins électroniques, fiches et dossiers d'information sur le Web;
- c) Coopération technique :
- i) Services consultatifs : 10 missions consultatives organisées à la demande des gouvernements sur les politiques de la télématique; et sur les technologies et la gestion des systèmes d'informations géographiques;
  - ii) Formation de groupe : six ateliers sur les moyens de gérer et exploiter efficacement la documentation de l'Organisation des Nations Unies destinée aux bibliothèques dépositaires et à leurs principaux utilisateurs potentiels (2); les mécanismes de coopération pour la gestion des ressources et services d'information, notamment des produits géospatiaux; les normes relatives aux données spatiales, centres d'informations et métadonnées (2); et les langues africaines et le savoir traditionnel;
  - iii) Huit bourses de recherche sur des aspects spécifiques de la gestion de l'information géographique; mise en réseau de bibliothèques numériques et virtuelles; et divers aspects de la société de l'information;
  - iv) Projets sur le terrain : réseau virtuel de bibliothèques et de centres de documentation en Afrique; Centre des technologies de l'information pour l'Afrique; et encourager le développement de la société de l'information en Afrique, en privilégiant les nouvelles tendances.

Tableau 18A.17

**Ressources nécessaires : sous-programme 4**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	4 794,5	3 262,5	46	25
Autres rubriques	399,3	264,4	–	–
<b>Total</b>	<b>5 193,8</b>	<b>3 526,9</b>	<b>46</b>	<b>25</b>
Fonds extrabudgétaires	1 942,0	4 267,8	1	10

18A.44 Les ressources d'un montant de 3 262 500 dollars, qui permettront de financer 25 postes, accusent une baisse de 1 532 000 dollars qui s'explique par le redéploiement de 21 postes (2 P-4, 2 P-3,

1 P-2/1 et 16 postes d'agent local des services généraux) de ce sous-programme comme suit : 9 postes au sous-programme 2 compte tenu du renforcement au titre de ce sous-programme des activités relatives aux statistiques et 12 postes au titre de l'appui au programme pour renforcer la Division de la gestion des ressources humaines et des finances (les ressources seraient ainsi réinscrites à la rubrique Appui au programme d'où elles avaient été prélevées dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003). Le montant de 264 400 dollars qui permettra de couvrir les dépenses au titre des autres rubriques enregistre une baisse de 134 900 dollars, qui s'explique essentiellement par le transfert des ressources au titre de la rubrique Fournitures et accessoires à la rubrique Appui au programme, qui pourvoit de manière centralisée aux ressources nécessaires au titre de chaque sous-programme. Les fonds extrabudgétaires (4 267 800 dollars), qui proviennent d'arrangements bilatéraux, permettent de financer des activités opérationnelles en vue de promouvoir l'élaboration et l'exécution de stratégies et de projets nationaux en matière d'information et de communication, notamment d'information géospatiale.

### **Sous-programme 5 Promotion des échanges et intégration régionale**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 6 302 700 dollars*

- 18A.45 Les activités visées par ce sous-programme, qui ont été formulées en s'inspirant du sous-programme 5 du programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, sont menées par la Division du commerce et de l'intégration régionale.

Tableau 18A.18

#### **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Compte tenu de l'entrée en vigueur de l'Acte constitutif de l'Union africaine et de la décision prise à ce sujet pour la réunion au sommet de l'Organisation de l'unité africaine en juillet 2001, ainsi que de la nécessité pour les pays d'Afrique d'accéder à l'Organisation mondiale du commerce et de bénéficier de l'Accord de Cotonou entre l'Union européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le sous-programme a pour objectifs de : a) promouvoir la coopération régionale et l'intégration économique dans la région, en accordant la priorité aux questions d'orientation générale, à l'amélioration des infrastructures et moyens de transport; et b) renforcer les capacités des pays d'Afrique de développer les échanges intrarégionaux en tant qu'étape sur la voie de l'intégration dans l'économie mondiale dans le cadre des nouveaux accords de l'OMC.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Renforcement des capacités des pays d'Afrique par intégrer les stratégies commerciales dans les politiques de développement régionales et sous-régionales et pour participer efficacement aux négociations commerciales bilatérales et multilatérales.

a) Nombre de propositions présentées par les États membres formés par la CEA, dans le cadre des négociations de l'OMC.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 0 proposition

2002-2003 (estimation) : 3 propositions

2004-2005 (objectif) : 10 propositions

- |   |   |
|---|---|
| b) Intégration du processus de rationalisation des communautés économiques régionales du fait de l'évaluation continue de l'intégration régionale en Afrique.     | b) Nombre de concertations positives engagées entre les principales parties prenantes (Union africaine, communautés économiques régionales et autres organisations intergouvernementales) sur les modalités de rationalisation du secteur institutionnel de l'intégration régionale.<br><br><i>Mesures des résultats :</i><br>2000-2001 : 0<br>2002-2003 (estimation) : 2<br>2004-2005 (objectif) : 4   |
| c) Renforcement des mécanismes nationaux et des capacités de formulation des politiques de développement commercial et d'intégration régionale.                   | c) Nombre de pays qui intègrent des structures nationales d'intégration régionales en vue de garantir une meilleure coordination au niveau national.<br><br><i>Mesures des résultats :</i><br>2000-2001 : 0 pays<br>2002-2003 (estimation) : 5 pays<br>2004-2005 (objectif) : 15 pays   |
| d) États membres qui adoptent des politiques sectorielles efficaces en matière d'intégration régionale, des mesures de soutien et des bonnes pratiques.           | d) Nombre de pays qui exécutent des programmes de transport et de communication conjoints et des politiques efficaces en matière de transport, de commerce et autres secteurs concernés afin de favoriser l'intégration régionale.<br><br><i>Mesures des résultats :</i><br>2000-2001 : 0 État membre<br>2002-2003 (estimation) : 16 États membres participant au Programme de transport pour l'Afrique subsaharienne (PTAS)<br>2004-2005 (objectif) : 23 États membres participant au Programme de transport pour l'Afrique subsaharienne (PTAS) |
| e) Renforcement des institutions régionales participant à un dialogue sur des mécanismes de financement viables du continent aux fins de l'intégration régionale. | e) Nombre de processus de concertation positifs engagés entre les parties prenantes pour définir les modalités d'un financement viable de l'intégration régionale en Afrique.<br><br><i>Mesures des résultats :</i><br>2000-2001 : 0<br>2002-2003 (estimation) : 2<br>2004-2005 (objectif) : 5  |
- 

### Facteurs externes

- 18A.46 Les objectifs du sous-programme et les réalisations escomptées devraient être atteints si : a) les États membres sont résolus à respecter leurs obligations découlant de l'Acte constitutif de l'Union africaine; b) des réformes institutionnelles et politiques sont progressivement mises en place; et

c) les parties prenantes décident, en temps voulu, de donner suite au nouveau mécanisme de financement de l'intégration régionale, dont la création est urgente.

### Produits

18A.47 Les produits ci-après sont prévus pour l'exercice biennal :

- a) Service des organes intergouvernementaux et des organes d'experts :
  - i) Comité de la coopération et de l'intégration régionales :
    - a. Service fonctionnel des six réunions de la quatrième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales;
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports destinés à la quatrième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales sur : la mise en oeuvre des programmes d'intégration régionale au niveau national; les politiques, modalités et contraintes; et les moyens de coopération et d'intégration régionales permettant de surmonter les obstacles au commerce intra-africain;
  - ii) Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts sur l'évaluation des mesures d'intégration en Afrique : promouvoir le commerce intra-africain; renforcement des capacités pour faciliter l'accès aux marchés; le développement des échanges commerciaux et l'OMC : problèmes rencontrés par les pays africains; et le financement du processus d'intégration en Afrique;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire ou fonds extrabudgétaires) :
  - i) Une publication en série : rapport sur l'intégration en Afrique;
  - ii) Six publications isolées : stratégies et modalités d'intégration des politiques commerciales dans les pays d'Afrique; pratiques optimales en matière de commercialisation, privatisation et transformation en sociétés de services ferroviaires, aériens, routiers et maritimes en Afrique; accès aux marchés : un projet inachevé pour l'Afrique; exposés généraux à l'intention des négociateurs africains : préparation de l'Afrique aux conférences ministérielles de l'OMC; étude sur la faisabilité d'un mécanisme d'autofinancement à l'échelle du continent pour appuyer le processus d'intégration de l'Union africaine; et pratiques optimales pour promouvoir le commerce intra-africain et cadre de facilitation du commerce en Afrique;
- c) Coopération technique :
  - i) Services consultatifs : 10 missions de services consultatifs, sur la demande des gouvernements, en vue de formuler des propositions conjointes pour le processus de l'OMC, de rationaliser les stratégies commerciales et d'intégration régionales et de soutenir le développement des transports dans le cadre du NEPAD et du Programme de transport pour l'Afrique subsaharienne;
  - ii) Formation de groupe : quatre séminaires ou ateliers sur la préparation des négociateurs commerciaux africains en vue des conférences ministérielles de l'OMC; libéralisation du transport aérien; mise en oeuvre des accords de transit en vigueur et incidence sur la réduction du coût des transports le long des couloirs de transit en Afrique ainsi que sur la circulation des personnes et des marchandises; développement des transports africains et réunion générale sur les questions d'équipement dans le cadre du NEPAD et du Programme de transport pour l'Afrique subsaharienne;

Tableau 18A.19

**Ressources nécessaires : programme 5**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	7 822,8	5 732,5	47	34
Autres rubriques	603,0	570,2	–	–
<b>Total</b>	<b>8 425,8</b>	<b>6 302,7</b>	<b>47</b>	<b>34</b>
Fonds extrabudgétaires	3 896,7	3 593,7	–	–

18A.48 Les ressources d'un montant de 5 732 500 dollars permettront de financer 34 postes et enregistrent une baisse de 2 090 300 dollars qui s'explique par le redéploiement de 13 postes (1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 2 P-2/1 et 5 agents locaux des services généraux à partir de ce sous-programme comme suit : 10 postes au sous-programme 1 et 2 postes en faveur du sous-programme 2 compte tenu du renforcement au titre des deux sous-programmes des activités relatives à la mobilisation de fonds pour le développement et pour l'accroissement des ressources hydrauliques, minérales et énergétiques et un poste pour l'appui au programme en vue de renforcer la Division de la gestion des ressources humaines et des finances. Le montant de 570 200 dollars au titre des « Autres rubriques » accuse une baisse de 32 800 dollars, compte tenu de la diminution des services de consultants et des frais de voyage du fait du transfert des activités susmentionnées aux sous-programmes 1 et 2. Des fonds extrabudgétaires d'un montant de 3 593 700 dollars, qui proviennent d'arrangements bilatéraux, permettront de financer des activités opérationnelles en vue de renforcer la position commerciale de l'Afrique et sa participation aux échanges internationaux.

**Sous-programme 6  
Promotion de la femme**

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 665 900 dollars*

18A.49 L'exécution de ce sous-programme, qui a été formulé à partir du sous-programme 6 du programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, a été confiée au Centre africain pour la femme et le développement.

Tableau 18A.20

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Prendre en compte des données sexospécifiques dans les politiques et programmes des États membres et accroître la capacité d'action des femmes sur les plans politique, économique et social pour éliminer la pauvreté. On tiendra compte des priorités et des objectifs énoncés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, dans la Déclaration du Millénaire et dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique pour atteindre cet objectif.

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

a) Rapports sur les inégalités entre les sexes présentés en plus grand nombre par les États membres aux organes intergouvernementaux.

a) Nombre de rapports établis par les gouvernements à l'aide des instruments convenus pour mesurer les inégalités entre les sexes.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucun rapport

2002-2003 (estimation) : 0

2004-2005 (objectif) : 5

b) Amélioration du suivi et de l'évaluation de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing et communication des résultats de l'évaluation à toutes les parties prenantes.

b) Acceptation par les parties prenantes des résultats de ce suivi et de cette évaluation (réponses positives).

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucune réponse positive

2002-2003 (estimation) : 10

2004-2005 (objectif) : 21

c) Recours accru à la notion de budget-temps pour quantifier le travail des femmes dans l'économie non marchande et en assurer la prise en compte dans la comptabilité et le budget nationaux.

c) Nombre de pays produisant des données sur le budget-temps dans l'économie non marchande et les utilisant dans leur comptabilité et leur budget nationaux.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucun pays

2002-2003 (estimation) : 6

2004-2005 (objectif) : 12

d) Plus grande sensibilisation à l'importance de la prise en compte du travail des femmes dans les instruments de planification nationaux.

d) Nombre de pays utilisant l'*Easy Reference Guide* pour quantifier le travail des femmes et en assurer la prise en compte dans la comptabilité et le budget nationaux.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucun pays

2002-2003 (estimation) : aucun

2004-2005 (objectif) : 6

e) Plus grande sensibilisation à la nécessité d'évaluer l'efficacité des politiques et stratégies nationales de protection sociale des femmes, de croissance économique et de réduction de la pauvreté.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucun pays

2002-2003 (estimation) : aucun

2004-2005 (objectif) : 6

f) Plus grande sensibilisation à la nécessité de tenir compte de la situation des femmes dans les politiques et programmes nationaux de développement.

f) Nombre de cadres de travail et de politiques sectorielles tenant compte de la situation des femmes qui sont élaborés et appliqués par les États membres et les organisations intergouvernementales demandant et recevant une aide de la Commission.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucun

2002-2003 (estimation) : 10

2004-2005 (objectif) : 25

---

### Facteurs externes

18A.50 Le sous-programme atteindra ses objectifs et obtiendra les résultats escomptés si : a) les États membres de la Commission appuient la création de mécanismes institutionnels nationaux de promotion de la femme et créent un climat politique, juridique et social favorable à cette promotion; b) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition de la Commission, en particulier pour ses activités opérationnelles.

### Produits

18A.51 Les produits prévus pour l'exercice biennal sont les suivants :

- a) Services fournis à des organes intergouvernementaux et organes d'experts :
  - i) Comité Femmes et développement :
    - a. Services fonctionnels : six séances de la quatrième session du Comité Femmes et développement;
    - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : quatre rapports au Comité Femmes et développement à sa quatrième session, ayant trait à l'utilisation d'enquêtes sur les budgets-temps et de données ventilées par sexe comme moyens de tenir compte de la situation des femmes dans la comptabilité nationale et les budgets nationaux; évaluation des effets des politiques et stratégies budgétaires sur la réduction de la pauvreté; évaluation des inégalités entre les sexes et établissement de rapports sur la question; examen décennal de la suite donnée en Afrique aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing;
  - ii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts consacrées à une analyse type de la situation des femmes devant permettre d'évaluer les effets des politiques de réduction de la pauvreté; renforcement des capacités de prise en compte de données sexospécifiques; établissement de données sur les budgets-temps et incorporation de ces données dans la comptabilité nationale et les budgets nationaux;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire et fonds extrabudgétaires) :
  - i) Cinq publications périodiques : *African Women Report* (1 numéro) et *Gender Net* (4);
  - ii) Deux publications isolées : une analyse type de la situation des femmes devant permettre d'évaluer les effets sur elles des politiques budgétaires sur la réduction de la pauvreté; et une étude sur l'établissement et l'incorporation de données sur les budgets-temps dans la comptabilité nationale et les budgets nationaux;

- iii) Brochures, fiches de synthèse, cartes murales, pochettes d'information : pochettes d'information destinées à faire connaître des activités de développement faisant intervenir des femmes; profils de pays concernant la situation des femmes;
- iv) Matériaux techniques : analyse macroéconomique type de la situation des femmes destinée à évaluer les politiques; *Easy Reference Guide*; manuel indiquant les procédures à suivre pour quantifier le travail informel des femmes et incorporer les résultats obtenus dans les instruments nationaux de planification; instruments d'évaluation de l'impact de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing sur la situation des femmes;
- c) i) Services consultatifs : 10 missions consultatives, effectuées à la demande des gouvernements, au sujet de la prise en compte de données sexospécifiques dans les politiques et programmes de développement;
- ii) Formation en groupe : neuf activités de formation à l'utilisation qu'il est possible de faire de l'*Easy Reference Guide* pour incorporer des données sur le travail informel des femmes dans la comptabilité et le budget nationaux (5); prise en compte de données sexospécifiques dans les politiques nationales (4);
- iii) Projets de terrain : projets visant à améliorer l'aptitude des femmes entrepreneurs à gérer leur entreprise en élargissant leur accès à l'information, en leur dispensant une formation et en soutenant leurs réseaux et le mécanisme d'appui sous-régional.

Tableau 18A.21

**Ressources nécessaires : sous-programme 6**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	3 359,7	3 359,7	20	20
Autres rubriques	330,4	306,2	–	–
<b>Total</b>	<b>3 690,1</b>	<b>3 665,9</b>	<b>20</b>	<b>20</b>
Fonds extrabudgétaires	1 176,5	1 806,1	4	4

18A.52 Les ressources demandées (3 665 900 dollars) se décomposent comme suit : a) 3 359 700 dollars pour financer 20 postes; et b) 306 200 dollars pour les autres rubriques, soit une diminution de 24 200 dollars résultant pour l'essentiel de la diminution du nombre des groupes d'experts, passé de quatre à deux. Les fonds extrabudgétaires (1 806 100 dollars), qui sont fournis dans le cadre d'accords bilatéraux, doivent permettre de financer les activités opérationnelles, dont les missions consultatives, la formation de spécialistes nationaux, le lancement de projets visant à améliorer l'aptitude des femmes entrepreneurs à gérer leur entreprise, des activités de formation et le renforcement des réseaux et du mécanisme d'appui sous-régional.

## Sous-programme 7 Appui aux activités sous-régionales de développement

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 16 710 300 dollars*

- 18A.53 Les activités constituant ce sous-programme, qui découlent du sous-programme 7 du programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, seront exécutées par les cinq centres de développement sous-régionaux de la CEA, situés respectivement à Tanger pour l'Afrique du Nord, à Niamey pour l'Afrique de l'Ouest, à Yaoundé pour l'Afrique centrale, à Kigali pour l'Afrique de l'Est et à Lusaka pour l'Afrique australe. Un service de coordination supervise et contrôle les centres sous-régionaux depuis le siège de la Commission, à Addis-Abeba, et assure la liaison avec eux.

Tableau 18A.22

### Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats

*Objectif* : Promouvoir l'harmonisation des politiques nationales adoptées dans différents secteurs à l'appui de l'effort d'intégration en faveur des communautés économiques sous-régionales, dans le cadre général de l'Union africaine, et la réalisation des objectifs du NEPAD.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

a) Capacité accrue des États membres de formuler et d'harmoniser les politiques de développement macroéconomiques et sectorielles aux niveaux national et sous-régional, s'agissant en particulier du commerce, des infrastructures, du développement humain, y compris la question des femmes, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

a) i) Nombre de mesures et d'arrangements institutionnels décidés en commun par les États membres dans les différentes sous-régions et incidences;

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : aucun  
2002-2003 (estimation) : 10  
2004-2005 (objectif) : 20

ii) Nombre de bases de données et de réseaux d'échange de connaissances établis à l'échelon sous-régional et incidences.

*Mesures des résultats* :

2000-2001 : aucun  
2002-2003 (estimation) : 2  
2004-2005 (objectif) : 10

b) Capacité accrue, sur les plans humain et institutionnel, des communautés économiques sous-régionales et autres organisations intergouvernementales de coordonner l'exécution des programmes et projets prioritaires inter pays relevant du NEPAD et d'en assurer le suivi.

b) i) Nombre de communautés économiques sous-régionales se dotant de plans stratégiques indicatifs et nombre de plans exécutés;

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucun plan d'exécution adopté par une communauté économique sous-régionale

2002-2003 (estimation) : 1 plan d'exécution adopté

2004-2005 (objectif) : 5 plans d'exécution adoptés

ii) Nombre de missions consultatives portant notamment sur le renforcement des capacités réalisées auprès des communautés économiques sous-régionales et autres organisations intergouvernementales.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : aucune mission consultative

2002-2003 (estimation) : 10 missions consultatives

2004-2005 (objectif) : 15 missions consultatives

**Facteurs externes**

- 18A.54 Les objectifs du sous-programme devraient être atteints et les réalisations escomptées devraient se concrétiser sous réserve que : a) les États membres appliquent les mesures et les mécanismes institutionnels communs sur lesquels ils se seront entendus; b) ils adhèrent totalement aux principes directeurs qui régissent le NEPAD et leur donnent corps dans des programmes de développement nationaux; c) les communautés économiques régionales soutiennent le NEPAD et sont désireuses de coopérer plus étroitement avec les bureaux de la CEA dans les sous-régions en participant à des opérations de programmation commune; d) la Commission dispose des crédits nécessaires pour financer ses activités opérationnelles aux niveaux national et sous-régional.
- 18A.55 Le centre de développement sous-régional pour l'Afrique du Nord, qui couvre sept pays (Algérie, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Mauritanie, Maroc, Soudan et Tunisie), réalisera les produits suivants :

**Produits**

- 18A.56 Il est prévu de fournir les produits ci-après au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
- i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (12 séances);
- ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : sept rapports au Comité intergouvernemental d'experts ayant respectivement pour sujet la situation économique et sociale en Afrique du Nord (2), l'examen de fin de décennie de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing, l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique du Nord, les progrès dans l'application du NEPAD et la réalisation des objectifs du Millénaire en Afrique du Nord et les perspectives à cet égard, et l'état des activités d'information pour le développement en Afrique du Nord;

- iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : développement des infrastructures en Afrique du Nord; stratégies sous-régionales concernant les investissements étrangers directs en Afrique du Nord; gouvernance en Afrique du Nord – examen et validation des rapports de pays;
- b) Autres activités de fond :
  - i) Trois publications en série : conditions économiques et sociales en Afrique du Nord (2); rapport sur la mise en valeur des ressources en eau à l'échelon sous-régional;
  - ii) Trois publications isolées : étude sur les perspectives à long terme : développement des infrastructures en Afrique du Nord ; stratégies sous-régionales concernant les investissements étrangers directs en Afrique du Nord; incidences économiques du VIH/sida dans certains pays d'Afrique du Nord;
  - iii) Manifestations spéciales : Forum sur le développement en Afrique du Nord;
  - iv) Supports techniques : base de données sous-régionale sur les experts et les réseaux spécialisés dans la gouvernance;
- c) Coopération technique :
  - i) Services consultatifs : six missions organisées à la demande d'États membres, de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales sur des questions de développement prioritaires, notamment l'intégration des femmes, les statistiques et le développement durable (agriculture, énergie, environnement et eau, notamment);
  - ii) Formation de groupe : cinq ateliers/séminaires consacrés aux questions suivantes : méthodes de modélisation et d'établissement de projections à moyen terme; application de guide de référence pratique pour intégrer la question de l'égalité des sexes dans les comptes et les budgets nationaux; perspectives de développement en Afrique du Nord; problèmes de l'eau et de l'environnement; marché du travail et emploi; et gestion économique, direction des entreprises et responsabilités;
  - iii) Trois projets opérationnels : projet méditerranéen relatif à l'eau et à l'énergie; appui à la mise en oeuvre des plans d'action relevant du NEPAD en Afrique du Nord, et appui aux services nationaux des statistiques en vue de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique du Nord.

18A.57 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest, qui dessert 15 pays (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo), réalisera les produits ci-après.

### Produits

18A.58 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
  - i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (12 séances);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : six rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les sujets suivants : la situation économique et sociale en Afrique de l'Ouest (2); l'examen en fin de décennie de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing; les progrès dans l'application du NEPAD

et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en Afrique de l'Ouest et les perspectives à cet égard; la situation en ce qui concerne l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest, les défis et les possibilités; et l'état des activités d'information par le développement en Afrique de l'Ouest;

- iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : impact économique des conflits en Afrique occidentale; incidences économiques du VIH/sida dans certains pays d'Afrique de l'Ouest; gouvernance en Afrique de l'Ouest : examen et validation des rapports de pays;
- b) Autres activités de fond :
  - i) Trois publications en série : conditions économiques et sociales en Afrique de l'Ouest (2); rapport sur la mise en valeur des ressources en eau à l'échelon sous-régional;
  - ii) Quatre publications isolées : impact économique des conflits en Afrique de l'Ouest; incidences économiques du VIH/sida sur certains pays africains; perspectives de développement en Afrique de l'Ouest : problèmes des ressources en eau et de l'environnement; et évaluation statistique de temps moyen nécessaire pour sortir de la pauvreté en Afrique de l'Ouest;
  - iii) Manifestations spéciales : Forum sur le développement en Afrique de l'Ouest;
  - iv) Supports techniques : base de données sous-régionale sur les experts et les réseaux spécialisés dans la gouvernance;
- c) Coopération technique :
  - i) Services consultatifs : 10 missions organisées à la demande d'États membres, de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales sur des questions de développement prioritaires, notamment la promotion de l'égalité des sexes, les politiques macroéconomiques, la sécurité alimentaire et le développement durable, l'agriculture, l'énergie, l'industrie, les transports, la mise en valeur intégrée des ressources en eau et la reconstruction et le développement après des conflits;
  - ii) Formation de groupe : cinq ateliers/séminaires sur les marchés du travail et l'emploi; application du guide de référence pratique pour intégrer la question de l'égalité des sexes dans les comptes et les budgets nationaux; planification et gestion intégrée des ressources (eau, énergie et ressources minières); gestion économique et direction des entreprises en Afrique de l'Ouest; et respect des principes de responsabilité; perspectives de développement : problèmes de l'eau et de l'environnement;
  - iii) Trois projets opérationnels : programme de développement pour la paix dans les pays du bassin du fleuve Mano; appui à la mise en oeuvre des plans d'action relevant du NEPAD en Afrique de l'Ouest; appui aux services nationaux de statistique en vue de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique de l'Ouest.

18A.59 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique centrale, qui dessert sept pays (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad), exécutera les produits énumérés ci-après.

### Produits

18A.60 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :

- i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (12 séances);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : six rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les sujets suivants : la situation économique et sociale en Afrique centrale (2); l'examen en fin de décennie de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing; les progrès dans l'application du NEPAD et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en Afrique de l'Ouest et les perspectives à cet égard; l'état des activités d'information pour le développement en Afrique centrale; et le développement durable en Afrique centrale;
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : commerce et développement et OMC; documents stratégiques de réduction de la pauvreté en Afrique centrale : partage des données d'expérience; gouvernance en Afrique centrale : examen et validation des rapports de pays;
- b) Autres activités de fond :
- i) Deux publications en série sur les conditions économiques et sociales en Afrique centrale;
  - ii) Publications isolées : commerce et développement et OMC : questions qui se posent aux pays d'Afrique centrale; stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique centrale; évolution récente de la situation dans les secteurs du pétrole et du gaz en Afrique centrale;
  - iii) Manifestations spéciales : Forum sur le développement en Afrique centrale;
  - iv) Supports techniques : base de données sous-régionale sur les experts et les réseaux spécialisés en matière de gouvernance;
- c) Coopération technique :
- i) Services consultatifs : six missions organisées à la demande d'États membres, de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales sur des questions prioritaires de développement, notamment la formulation de politiques économiques et sociales, la promotion de l'égalité des sexes et la bonne gouvernance;
  - ii) Formation de groupe : cinq ateliers/séminaires sur les perspectives nationales à long terme en Afrique centrale; la formation en vue de l'établissement des documents stratégiques de réduction de la pauvreté; l'application du guide de référence pratique pour intégrer la question de l'égalité des sexes dans les comptes et les budgets nationaux; le marché du travail et l'emploi; la gestion économique et la direction des entreprises en Afrique centrale, et le respect des principes de responsabilité : mécanismes visant à renforcer les organisations de la société civile;
  - iii) Trois projets opérationnels : étude régionale à long terme pour l'Afrique centrale; appui à la mise en oeuvre des plans d'action relevant du NEPAD en Afrique centrale; appui aux services nationaux de statistique en vue de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique centrale.

18A.61 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique de l'Est, qui dessert 13 pays (Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles et Somalie), exécutera les produits énumérés ci-après.

**Produits**

18A.62 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
  - i) Services fonctionnels pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (12 séances);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : sept rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les sujets suivants : la situation économique et sociale en Afrique de l'Est (2); l'examen en fin de décennie de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing; les progrès dans l'application du NEPAD et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en Afrique de l'Est et les perspectives à cet égard; l'état des activités d'information pour le développement en Afrique de l'Est; le développement durable en Afrique de l'Est; et les incidences du VIH/sida sur divers pays d'Afrique de l'Est;
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : commerce et développement et OMC : questions intéressant l'Afrique de l'Est; financement de l'intégration régionale en Afrique de l'Est; gouvernance en Afrique de l'Est : examen et validation des rapports de pays;
- b) Autres activités de fond :
  - i) Deux publications en série les conditions économiques et sociales en Afrique de l'Est;
  - ii) Quatre publications isolées : convergence des politiques macroéconomiques au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe : harmonisation des programmes d'intégration économique régionale; commerce et développement et OMC : questions qui se posent aux pays africains; financement de l'intégration régionale en Afrique de l'Est : autres mécanismes et modes de fonctionnement; évaluation statistique du temps moyen nécessaire pour sortir de la pauvreté en Afrique de l'Est;
  - iii) Manifestations spéciales : Forum sur le développement en Afrique de l'Est;
  - iv) Supports techniques : base de données sous-régionale sur les experts et les réseaux spécialisés dans la gouvernance;
- c) Coopération technique :
  - i) Services consultatifs : six missions organisées à la demande d'États membres, de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales sur des questions prioritaires de développement, notamment l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques pour la réduction de la pauvreté et le renforcement de l'intégration régionale, les négociations commerciales multilatérales, la facilitation des transports et le développement des infrastructures, les systèmes financiers et les mécanismes de financement;
  - ii) Formation de groupe : cinq ateliers/séminaires sur les sujets suivants : options concernant les politiques macroéconomiques dans le contexte de l'intégration économique régionale; marché du travail et emploi; gestion économique et direction des entreprises en Afrique australe, et respect des principes de responsabilité; commerce et développement et OMC : questions qui se posent aux pays d'Afrique de l'Est; application des accords existants en matière de transport de transit et leurs incidences sur la réduction des coûts le long des couloirs de transit;

- iii) Trois projets opérationnels : appui à la mise en oeuvre des plans d'action relevant du NEPAD en Afrique de l'Est; mise en place et fonctionnement d'un réseau interactif de données et d'information sur le commerce et l'investissement électroniques; appui aux services nationaux de statistique en vue de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique de l'Est.

18A.63 Le Centre de développement sous-régional pour l'Afrique australe, qui dessert 11 pays (Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie et Zimbabwe), exécutera les produits énumérés ci-après.

### Produits

18A.64 Les produits suivants seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2004-2005 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
  - i) Services fonctionnels fournis pour les deux sessions du Comité intergouvernemental d'experts (12 séances);
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : sept rapports au Comité intergouvernemental d'experts sur les sujets suivants : la situation économique et sociale en Afrique australe (2); l'examen en fin de décennie de la suite donnée aux Programmes d'action de Dakar et de Beijing; les progrès dans l'application du NEPAD et la réalisation des objectifs de développement du Millénaire en Afrique australe et les perspectives à cet égard; le développement durable en Afrique australe; l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique australe; et l'état des activités d'information pour le développement en Afrique australe;
  - iii) Trois réunions de groupes spéciaux d'experts sur les sujets suivants : harmonisation des politiques, des normes et du cadre réglementaire pour la mise en valeur des ressources minérales en Afrique australe; énergie durable : cadre pour les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique australe; gouvernance en Afrique australe : examen et validation des rapports de pays;
- b) Autres activités de fond :
  - i) Deux publications en série sur les conditions économiques et sociales en Afrique australe;
  - ii) Trois publications isolées : harmonisation des politiques, des normes et du cadre réglementaires pour la mise en valeur des ressources minérales en Afrique australe; énergie durable : cadre pour les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en Afrique australe; évaluation statistique du temps moyen nécessaire pour sortir de la pauvreté en Afrique australe;
  - iii) Manifestations spéciales : Forum sur le développement en Afrique australe;
  - iv) Supports techniques : base de données sous-régionale sur les experts et les réseaux spécialisés en matière de gouvernance;
- c) Coopération technique :
  - i) Services consultatifs : huit missions effectuées à la demande d'États membres, de communautés économiques régionales et d'organisations intergouvernementales sur des questions prioritaires de développement, y compris l'exploitation minière, la promotion de l'égalité des sexes et le développement, les politiques économiques, les statistiques, la sécurité alimentaire et les technologies de l'information et de la communication;

- ii) Formation de groupe : six ateliers/séminaires sur les incidences économiques du VIH/sida dans divers pays d'Afrique australe, l'accent étant mis sur les petites exploitations agricoles en Afrique australe; l'application des accords existants en matière de transport de transit et leurs incidences sur la réduction des coûts le long des couloirs de transit; l'application du guide de référence pratique pour intégrer la question de l'égalité des sexes dans les comptes et les budgets nationaux; le marché du travail et l'emploi; la gestion économique et la direction des entreprises en Afrique australe, et le respect des principes de responsabilité; et la planification et la gestion intégrées des ressources (eau, énergie, ressources minières);
- iii) Trois projets opérationnels : triangle de croissance Zambie, Malawi et Mozambique; appui à la mise en oeuvre des plans d'action relevant du NEPAD en Afrique australe; et appui aux services nationaux de statistique en vue de l'application du Système de comptabilité nationale de 1993 en Afrique australe.

Tableau 18A.23

**Ressources nécessaires : sous-programme 7**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	14 368,0	13 520,1	88	85
Autres rubriques	2 391,4	3 190,2	—	—
<b>Total</b>	<b>16 759,4</b>	<b>16 710,3</b>	<b>88</b>	<b>85</b>
Fonds extrabudgétaires	1 505,9	2 649,0	—	—

- 18A.65 Le montant de 13 520 100 dollars prévu au titre de ce sous-programme permettra de couvrir le coût de 85 postes ; il fait apparaître une diminution de 847 900 dollars résultant du transfert de trois postes (1 P-5 et 2 P-4) au sous-programme 3 (Renforcement de la gestion du développement). Le montant de 3 190 200 dollars relatif aux autres rubriques fait apparaître une augmentation de 798 800 dollars correspondant aux ressources fonctionnelles et opérationnelles supplémentaires dont les cinq centres de développement sous-régional ont besoin aux rubriques ci-après : personnel temporaire, consultants et experts, voyages, services contractuels, frais généraux de fonctionnement, fournitures et accessoires, et mobilier et matériel. L'allocation de fonds extrabudgétaires (2 649 000 dollars) est l'expression de la volonté des États membres de la Commission de renforcer la composante sous-régionale dans le processus d'intégration économique des pays africains, notamment grâce au développement des activités opérationnelles de la Commission au niveau sous-régional.

### Sous-programme 8

#### Planification du développement et administration

**Prévisions de dépenses (avant réévaluation des coûts) : 942 400 dollars**

- 18A.66 Les activités prévues au titre de ce sous-programme, qui ont été formulées en s'inspirant du sous-programme 8 du programme 14 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, relèveront de l'Institut africain de développement économique et de la planification (IDEP).

Tableau 18A.24

**Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesures des résultats**

*Objectif* : Contribuer au perfectionnement des compétences techniques et analytiques des spécialistes des secteurs public et privé des États membres qui exercent des fonctions essentielles de planification et de gestion des stratégies économiques. Il tient compte du fait que les pays africains doivent avoir une masse critique de spécialistes des secteurs public et privé ayant la formation et les compétences nécessaires en vue de la définition et de la gestion des politiques économiques, afin de pouvoir contribuer à la réduction de la pauvreté, à la transformation économique et à la mise en place durable d'un cadre réglementaire rationnel et efficace capable de favoriser la transition de l'économie dirigée à l'économie de marché dans la région.

*Réalisations escomptées*

*Indicateurs de succès*

Sensibilisation accrue des cadres intermédiaires et supérieurs des secteurs public et privé à la complexité et aux difficultés du processus de transformation économique.

Nombre de cadres intermédiaires et supérieurs dans la fonction publique ayant reçu une formation en matière de développement économique et amélioration des compétences techniques des secteurs public et privé des États membres.

*Mesures des résultats :*

2000-2001 : 108 stagiaires

2002-2003 (estimation) : 118 stagiaires

2004-2005 (objectif) : 225 stagiaires

**Facteurs externes**

18A.67 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et ses réalisations escomptées à condition que l'Institut dispose bien des ressources extrabudgétaires suffisantes de façon régulière.

**Produits**

18A.68 Les produits et services suivants seront fournis au cours de l'exercice biennal :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts :
  - i) Service fonctionnel de deux sessions du Conseil d'administration de l'IDEP;
  - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : deux rapports à l'intention du Conseil d'administration de l'IDEP; deux rapports à l'intention de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique;
- b) Autres activités de fond (fonds extrabudgétaires) :
  - i) Publications en série : quatre numéros du bulletin de l'Institut de développement économique et de planification (IDEP);
  - ii) Cinq publications isolées : manuels de formation traitant de l'intégration régionale; questions commerciales mondiales; secteurs prioritaires du NEPAD; techniques quantitatives appliquées; gestion économique;
- c) Coopération technique (fonds extrabudgétaires) :

- i) Formation de groupe : programme de maîtrise en politique et gestion économiques et programme de doctorat à l'intention de fonctionnaires et de responsables publics et privés africains; 33 cours sur : l'intégration économique régionale (11), sur les questions commerciales mondiales (10), sur les secteurs prioritaires du NEPAD (8), sur les techniques quantitatives appliquées (3) et sur la gestion économique dans certaines zones (1);
- ii) Dix bourses d'études pour améliorer les capacités nationales dans le domaine du développement et de l'analyse des politiques.

Tableau 18A.25

**Ressources nécessaires : sous-programme 8**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005	2002-2003	2004-2005
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	—	—	—	—
Autres rubriques	942,4	942,4	—	—
<b>Total</b>	<b>942,4</b>	<b>942,4</b>	—	—
Fonds extrabudgétaires <sup>a</sup>	—	—	—	—

<sup>a</sup> Conformément au Statut de l'IDEP, les ressources extrabudgétaires de ce sous-programme sont fournies directement non pas à la CEA mais à l'IDEP.

18A.69 Les ressources nécessaires, d'un montant de 942 400 dollars, permettront de continuer la subvention à l'IDEP pour le financement de quatre postes permanents d'administrateur (1 D-1, 1 P-4 et 2 P-3), conformément à la section V de la résolution 45/248 A de l'Assemblée générale en date du 21 décembre 1990, et de la section XVII de la résolution 46/185 C du 20 décembre 1991. Conformément à son statut, l'Institut est financé par des contributions des gouvernements africains, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres sources.

**D. Appui au programme**

**Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 31 653 400 dollars**

18A.70 On entend par appui au programme les fonctions et structures relatives à l'administration, à la gestion et à la mise en valeur des ressources humaines, à la planification, au financement et à l'évaluation du programme, et aux services de conférence et services généraux. Ce domaine d'activité a été restructuré en regroupant et en redistribuant les fonctions. Les activités qui étaient exécutées par le Bureau de la planification des politiques et de la gestion des ressources et par la Division des services de conférence et des services généraux relèvent maintenant de trois nouvelles entités administratives : le Bureau de la planification et de la coordination des programmes; la Division de la gestion des ressources humaines et des finances; et la Division des services de conférence et des services généraux. La répartition des attributions entre ces trois entités est la suivante :

- a) Le Bureau de la planification et de la coordination des programmes fournit des directives et assure la coordination, la planification, le suivi et l'évaluation des programmes; il organise,

développe, dirige et administre les nouvelles politiques, nouvelles stratégies et nouvelles procédures de mobilisation de la performance générale de l'organisation et d'amélioration des responsabilités de gestion et de l'impact du programme; il coordonne et supervise la gestion des relations extérieures et fournit les services de l'appareil intergouvernemental de la Commission; il apporte un appui aux cinq centres sous-régionaux de développement;

- b) La Division de la gestion des ressources humaines et des finances est responsable de la gestion des ressources financières et des ressources humaines et notamment de l'administration des prestations versées au personnel, du recrutement et de la formation du personnel; du budget et des comptes, de l'administration du Service médical des Nations Unies; et de la coopération technique;
- c) La Division des services de conférence et des services généraux fournit un appui au secrétariat de la Commission dans les domaines des services de conférence et des services généraux et coordonne les services communs avec les organismes des Nations Unies basés en Éthiopie (achats, voyages et transports, gestion et entretien des installations, information et technologie, protocole et visas, gestion et entretien des locaux du nouveau Centre de conférences d'Addis-Abeba, sécurité et sûreté, y compris la planification connexe), et coordonne les services communs avec les organismes des Nations Unies sis en Éthiopie.

### Produits

18A.71 Au cours de l'exercice biennal 2004-2005, les produits suivants seront exécutés :

- a) Planification du programme, budget et finances : fourniture de conseils et d'une assistance aux divisions techniques en vue de l'élaboration et de la présentation de leurs plans à moyen terme; établissement d'un programme de travail intégré, élaboration de documents directifs sur l'orientation stratégique de la Commission, ce qui suppose notamment la coordination, à l'échelle du secrétariat, de l'établissement des principaux documents directifs touchant la gestion et la coordination du programme; fourniture de directives et de services d'appui aux directeurs de programme pour l'établissement de propositions relatives au budget-programme; évaluation de l'intérêt effectif des différentes activités par rapport aux objectifs de départ, et contrôle de l'utilisation des ressources destinées au programme; gestion des décaissements, notamment versement des traitements, règlement des fournisseurs et versement des indemnités journalières et autres prestations; fourniture de services d'appui aux centres de développement sous-régionaux et aux institutions parrainées par la CEA. À ces activités s'ajoute la gestion administrative et financière des activités de coopération technique entreprises par les divisions techniques;
- b) Services d'appui administratif : fourniture de services administratifs et de services de gestion dans les domaines suivants : gestion financière, contrôle des directives relatives à la bonne utilisation des ressources financières; système de gestion financière et de contrôle financier; services de trésorerie;
- c) Services de contrôle interne : mise au point de procédures de suivi et d'évaluation systématiques des progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail, notamment pour ce qui est des résultats et des effets obtenus; établissement de rapports d'exécution à partir des données fournies par les unités administratives; préparation et mise en oeuvre des auto-évaluations à l'échelon du sous-programme; évaluations portant sur des questions de gestion, d'exécution et de politique générale; évaluation approfondie de certaines questions relatives au programme; établissement des rapports sur l'exécution du budget, d'abord à usage interne puis pour présentation au siège, et organisation de l'examen et de l'évaluation des projets, notamment pour ce qui est de l'établissement des rapports d'évaluation;

- d) Gestion des ressources humaines : recrutement et affectations; fourniture de services en matière d'administration du personnel et de services sociaux à l'intention du personnel; perfectionnement du personnel et formulation des programmes de formation; gestion et administration du Service médical des Nations Unies; relations entre le personnel et l'administration; administration de la justice; services d'assistance à l'intention du personnel; fourniture de conseils personnels et professionnels aux fonctionnaires, notamment quant au choix des mesures à prendre pour résoudre les litiges et les conflits;
- e) Services de conférence : fourniture de services de conférence à l'occasion des réunions des organes directeurs de la CEA et des autres réunions intergouvernementales organisées sous les auspices de celle-ci, y compris la préparation et la coordination des réunions; fourniture de services d'interprétation, de traduction et d'édition; services de documentation et de publication;
- f) Services généraux : fourniture de services de sécurité et de sûreté; services d'appui informatique, notamment en ce qui concerne la qualité des raccordements au réseau local, au siège de la CEA et dans les centres de développement sous-régionaux; mise au point de systèmes informatisés, y compris la coordination du Système intégré de gestion; services commerciaux et achats; transports, logistique et voyages; expéditions; contrats et services juridiques; gestion et entretien des installations; archives et gestion des dossiers; gestion des réserves et des stocks.

Tableau 18A.26

**Ressources nécessaires: appui au programme**

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2002-2003	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)	2002-2003	2004-2005
Budget ordinaire				
Postes	19 987,5	20 670,0	275	286
Autres rubriques	10 371,4	10 983,4	–	–
<b>Total</b>	<b>30 358,9</b>	<b>31 653,4</b>	<b>275</b>	<b>286</b>
Fonds extrabudgétaires	2 420,4	6 972,6	31	42

18A.72 Un montant de 20 670 000 dollars est nécessaire pour financer les 286 postes; l'augmentation de 682 500 dollars résulte : a) du redéploiement interne net de 11 postes, du programme de travail à l'appui au programme, après réorganisation du secteur de l'appui au programme, qui passe de deux à trois divisions (479 500 dollars); et b) du reclassement des postes du chef de la Section de la gestion des installations de P-4 à P-5 pour refléter les attributions supplémentaires correspondant à la gestion de tous les aspects du fonctionnement et de l'entretien du complexe de la Maison de l'Afrique, et du poste d'agent adjoint de la sécurité des services généraux (agent local) à P-2/1 pour tenir compte adéquatement des responsabilités accrues du fait de la construction du Centre de conférences (203 000 dollars). Le montant de 10 983 400 dollars pour les autres rubriques reflète une augmentation de 612 000 dollars, qui est surtout le résultat de l'acquisition et du remplacement de matériel informatique et d'une augmentation sensible de la prime d'assurance sur les bâtiments de la CEA. Les ressources extrabudgétaires de 6 972 600 dollars permettront d'améliorer les services dans le domaine des finances, de l'informatique, des soins médicaux, des voyages, des transports et autres services généraux. Le redéploiement interne de ces postes représente un retour aux dispositions qui prévalaient avant que le projet de budget-programme pour l'exercice 2002-

2003 n'ait transféré un certain nombre de postes de l'appui au programme au programme de travail.

Tableau 18A.27

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par l'Assemblée générale, par les organes de contrôle interne et externe et par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

*Résumé de la recommandation*

*Suite donnée à la recommandation*

**Assemblée générale**

(résolution 56/253 de l'Assemblée générale)

L'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'indiquer dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 quels progrès auront été accomplis dans l'adoption de nouvelles technologies de communication et quels auront été les gains d'efficacité correspondants (par. 114).

De nouvelles technologies sont constamment introduites à la CEA, étant donné que la Commission continue à améliorer son matériel et à utiliser de nouvelles technologies. Le gain d'efficacité entraîné se traduit par des économies, mais il est trop tôt pour qu'il ait un impact important sur le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005.

**Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

(A/56/7)

Le Comité a demandé qu'on étudie les possibilités de réduire la proportion d'agents des services généraux par rapport aux administrateurs à la CEA et que les mesures voulues soient prises en ce sens. Il a demandé aussi au Secrétaire général de rendre compte des mesures prises dans le prochain projet de budget-programme (par. V.10).

Un examen a été entrepris et un rapport sur les résultats obtenus sera publié séparément.

Le Comité a demandé qu'à l'avenir une explication des résultats de l'examen des publications par les organes d'experts de la Commission soit donnée dans le projet de budget-programme (par. V.14).

Avant la publication définitive, les manuscrits sont habituellement examinés par des spécialistes. Selon la nature de la publication, cet examen est interne (dans le cadre de séminaires spéciaux ou de réunions interdivisions d'examen par les pairs) et externe (dans le cadre de réunions spéciales d'experts, d'examens effectués par des experts bien précis, etc.). Cette information est établie systématiquement et ne peut que contribuer à la qualité de la publication définitive. Les réactions suscitées par chaque publication imprimée et diffusée sont obtenues par différentes filières – auprès des acteurs qui s'intéressent directement aux travaux de la division responsable, ou par voie de presse, ou encore par le site Web.

Le Comité a recommandé que l'analyse soit axée sur le rôle des publications de la CEA dans la promotion de l'objectif global du développement en Afrique. Il a souligné que la réduction du nombre de publications ne devait pas entraîner une contraction du budget de la Commission et que les ressources libérées devaient être redéployées dans des secteurs prioritaires du programme de travail de la Commission (par. V.15).

Le Comité a demandé que soient indiqués dans le prochain projet de budget-programme si le lectorat a bien été clairement identifié et si on a eu recours à une procédure standardisée pour la collaboration à la production des publications de la CEA (par. V.16).

Les publications sont un moyen essentiel pour avoir un impact sur les politiques, donc pour concourir au développement de l'Afrique. Leur but est de donner des conclusions et des vues sur la base desquelles les politiques recommandées pourront être adoptées, adaptées et appliquées par les États membres. Cependant, les publications ne sont pas une fin en soi. Elles doivent aller de pair avec des stratégies bien ciblées et détaillées de communication pour que les connaissances établies sur les politiques à suivre qu'elles contiennent soient à la disposition des acteurs concernés au bon moment. De plus, les publications ont pour but de stimuler le débat sur les politiques et de susciter un échange de communications. Il faut donc que les publications soient publiées en temps utile, soient pertinentes et de la plus grande qualité possible. Pour que les chances de satisfaire ces critères soient les plus grandes, et étant donné la prolifération des publications des différents organismes, il faut que le nombre des publications soit gérable de façon qu'avec l'appui communicationnel voulu elles puissent avoir l'effet souhaité sur le choix des politiques et le développement.

Dans le cadre de la fonction de communication et de diffusion des connaissances, on cherche à déterminer la configuration des réseaux d'utilisateurs. La CEA a récemment mis au point une liste d'adresses électroniques pour la distribution des publications, en fonction des profils établis par l'équipe chargée de la communication et les divisions pertinentes. L'analyse d'impact sera normalisée dans le cadre de l'initiative de la CEA sur la diffusion des connaissances. L'objectif est de développer des moyens novateurs de mesurer l'impact des publications de la CEA – ainsi que des différents médias utilisés pour diffuser les connaissances – sur les résultats de développement. La CEA a défini une politique précise de collaboration à la production des publications. Des réseaux de recherche et d'autres entités, notamment les organismes des Nations Unies et institutions de développement, participent à diverses étapes du processus, en apportant une contribution analytique et des projets d'examen par les pairs, ou en servant de pôle de diffusion et en préconisant des politiques proposées dans la publication finale. Pour les produits « haut de gamme », la politique de la CEA consiste à faire appel à des sous-traitants, quand des spécialistes ne sont pas disponibles sur place ou qu'ils ne suffisent pas; c'est le cas notamment du contrôle rédactionnel technique, de la conception graphique, de la présentation et de la reproduction.

Le Comité consultatif a demandé des informations sur les progrès réalisés dans l'exécution du projet concernant les technologies de l'information et a demandé que les dépenses supplémentaires qui pourraient être encourues soient indiquées dans le rapport sur l'exécution du budget de l'exercice financier concerné (par. V.20).

Le Comité consultatif a trouvé très préoccupant qu'Addis-Abeba ne dispose toujours pas d'installation de vidéoconférence et qu'aucune indication ne lui ait été donnée quant au laps de temps jugé nécessaire pour introduire de telles installations. Il a prié le Secrétaire général de faire rapport à l'Assemblée générale à ce sujet dès que possible (par. V.21).

Le Comité a recommandé que des informations détaillées lui soient communiquées concernant les arrangements relatifs à la gestion de la construction proposée de locaux supplémentaires à usage de bureau à Addis-Abeba, les effectifs du personnel qui y est associé et leurs qualifications, de même que le rôle du Siège dans le projet et que ces informations soient intégrées dans le rapport que le Secrétaire général présentera à l'Assemblée générale au sujet de la construction proposée (par. V.23).

Un crédit supplémentaire de 3 420 000 dollars était disponible à la fin de 2001 pour 10 projets au total. Un des projets a été achevé. Deux sont en cours. Trois projets ont été remplacés par des technologies plus appropriées telles que les projets d'installation de microterminaux (VSAT) pour les sous-régions, projets qui seront bientôt achevés. Avec l'installation de la station terrestre des Nations Unies, le projet sera physiquement localisé non plus à Brindisi (Italie) mais à New York et sera achevé en 2003. Le projet visant à améliorer la capacité multimédia a partiellement été réalisé. La création de capacités de vidéoconférence, l'affectation d'une salle à cet effet et les projets d'enseignement à distance seront menés à bien en 2003. Le projet visant à améliorer l'action de vulgarisation de la CEA a été reporté à 2004, et dépendra de l'achèvement des projets de microterminal dans les sous-régions.

Une installation de vidéoconférence existe au secrétariat de la CEA depuis le deuxième semestre 2000, mais uniquement pour une utilisation limitée par le canal des installations de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée. Cependant, avec l'installation de la station terrestre des Nations Unies à Addis-Abeba, les installations de vidéoconférence sont en place et sont utilisées depuis janvier 2003, pour les communications entre la CEA et le Siège de l'ONU et la Banque mondiale. Avec l'achèvement des projets d'installation de microterminal dans les sous-régions, l'utilisation de la technique de la vidéoconférence devrait considérablement augmenter en 2003.

L'information en question figure dans les rapports du Secrétaire général à l'Assemblée générale (A/56/672 et A/56/711).

Le Comité consultatif a estimé qu'il était temps que la CEA et son mécanisme intergouvernemental prennent une décision quant à la question de savoir si la meilleure solution serait pour la Commission de travailler par l'intermédiaire des entités sous-régionales d'intégration économique existantes dans les secteurs couverts par ses centres de développement sous-régionaux. Le Comité a demandé que ces questions soient examinées et que les résultats soient intégrés dans le prochain rapport du Secrétaire général sur la coopération régionale (par. V.28).

**Comité des commissaires aux comptes**  
(A/57/5, vol. I, chap. II)

Le Comité des commissaires aux comptes a renouvelé sa recommandation tendant à ce que la CEA indique les raisons pour lesquelles certaines organisations ne paient pas de loyer, dans la mesure où il en résulte un manque à gagner, recouvre toutes les dépenses engagées pour le compte de locataires et conclue des accords valables avec tous les occupants (par. 275).

Un rapport a été soumis à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique qui s'est tenue en octobre 2002 à Johannesburg; la question sera traitée dans le prochain rapport du Secrétaire général sur la coopération régionale.

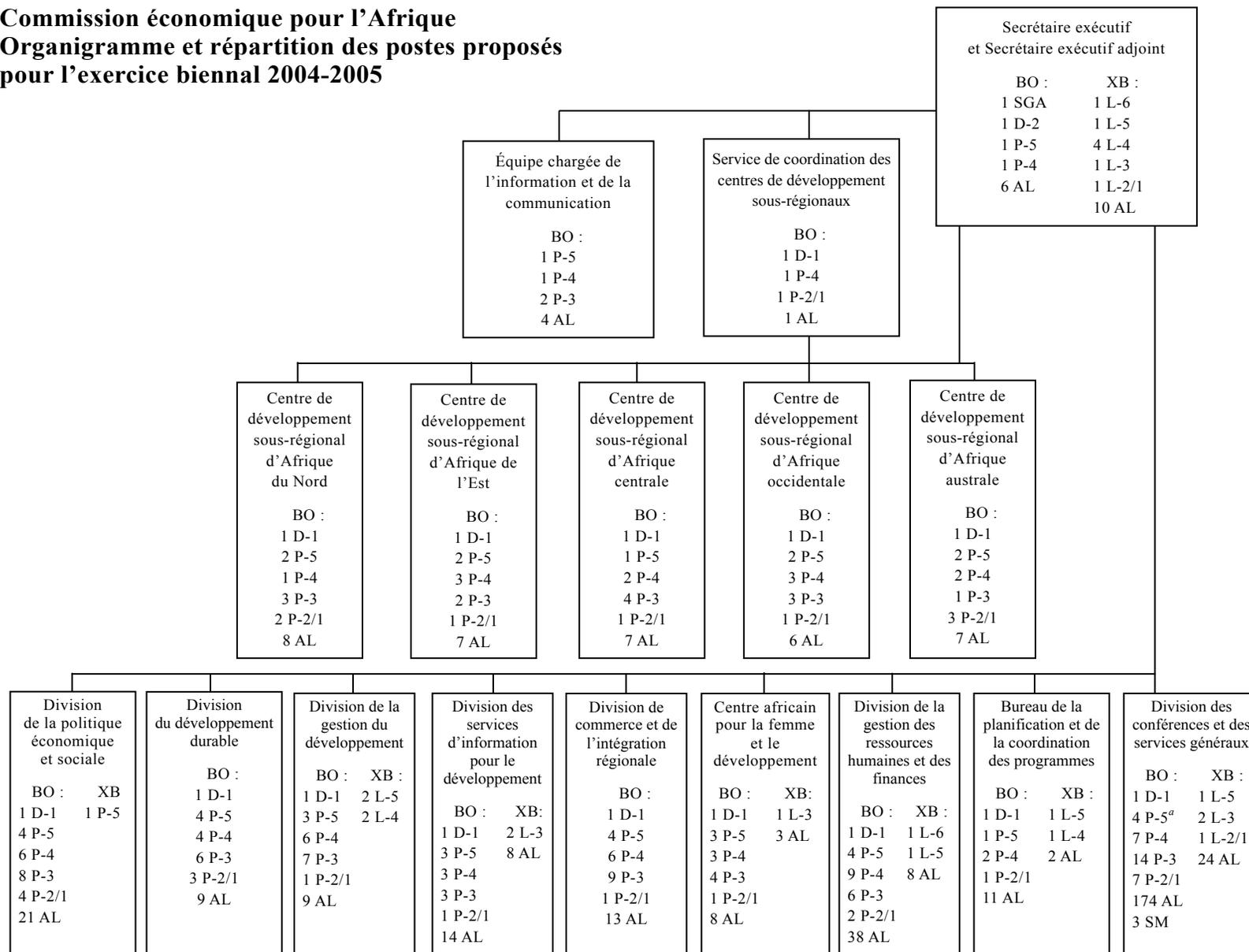
Les raisons du non-paiement d'un loyer par certaines organisations est qu'elles étaient déjà installées dans le bâtiment au moment où le Gouvernement éthiopien en a fait donation aux Nations Unies. L'administration de la CEA estime que dans le cadre de l'accord conclu avec le Gouvernement éthiopien, ces locataires occupaient à l'époque des locaux dont ils disposaient gratuitement, et n'a donc pas facturé l'espace occupé. Cependant, ces entités ont été tenues de signer des baux avec la CEA à compter de septembre 2002 et un loyer leur est demandé en conséquence.

Il est confirmé que les loyers sont calculés sur la base de la récupération intégrale des coûts et comprennent donc les services d'utilité publique, les travaux d'entretien, les services de sécurité, etc. Ces taux sont réexaminés chaque année compte tenu des dépenses effectivement engagées l'année précédente.

Comme cela avait déjà été recommandé, les organismes des Nations Unies qui sont locataires ont maintenant à signer un mémorandum d'accord avec la CEA portant sur les locaux occupés.

---

## Commission économique pour l'Afrique Organigramme et répartition des postes proposés pour l'exercice biennal 2004-2005



*Abréviations* : SGA = Secrétaire général adjoint; AL = agent local; SM = agent du Service mobile; BO = budget ordinaire; XB = fonds extrabudgétaires.

<sup>a</sup> Y compris un poste reclassé de P-4 à P-5.

## Chapitre 18B

### Bureau des commissions régionales à New York

*Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 416 800 dollars*

- 18B.1 Le Bureau des commissions régionales à New York coordonne, sous tous leurs aspects, les activités de fond et les activités opérationnelles que les cinq commissions régionales mènent en collaboration avec les unités administratives du Secrétariat de l'Organisation ainsi qu'avec les fonds et programmes des Nations Unies installés à New York. Il est régulièrement en contact, pour le compte des commissions régionales, avec les missions permanentes des États Membres auprès de l'ONU ainsi qu'avec certaines organisations intergouvernementales et non gouvernementales et le public. Il fait office de centre général de coordination des activités de coopération et des activités interrégionales menées par les commissions régionales, auxquelles il fournit par ailleurs des comptes rendus des faits saillants des séances de l'Assemblée générale, du Conseil économique et social et de leurs organes subsidiaires et des réunions interorganisations tenues au Siège. Il facilite la participation des commissions régionales aux réunions du Comité exécutif chargé des affaires économiques et sociales et les représente aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination et du Groupe des Nations Unies pour le développement. Les dépenses du Bureau à imputer sur le budget ordinaire sont en augmentation de 48 600 dollars, soit 3,5 %, aux taux en vigueur pendant l'exercice biennal 2002-2003.

#### Produits

- 18B.2 Représentation des cinq commissions régionales aux réunions intergouvernementales et réunions des services du Secrétariat qui se tiennent au Siège; diffusion d'informations entre les commissions régionales, d'une part, et le Siège, les missions permanentes des États Membres à New York et le public, d'autre part; et coordination des services fournis aux commissions régionales. Le Bureau publie un bulletin d'information qu'il diffuse sur support papier auprès des délégations, des fonds et programmes pertinents des Nations Unies, des organismes des Nations Unies, d'autres organismes intéressés et du public et qu'il affiche sur la page d'accueil de l'ONU sur le Web.
- 18B.3 Le Bureau est chargé d'établir le rapport sur la coopération régionale dans les domaines économique et social et domaines connexes que le Secrétaire général présente tous les ans au Conseil économique et social à sa session de fond et il fournit des services fonctionnels au Conseil lorsqu'il examine la question de son ordre du jour relative à la coopération régionale.

Tableau 18B.1

#### Ressources nécessaires : Bureau des commissions régionales à New York

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2004-2005 (avant réévaluation des coûts)		2002-2003	2004-2005
	2002-2003	2004-2005		
Budget ordinaire				
Postes	1 272,4	1 317,6	6	6
Autres rubriques	95,8	99,2	–	–
<b>Total</b>	<b>1 368,2</b>	<b>1 416,8</b>	<b>6</b>	<b>6</b>
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–

- 18B.4 Le montant de 1 416 800 dollars comprend : a) 1 317 600 dollars pour le financement de six postes au Bureau des commissions régionales à New York, l'augmentation de 45 200 dollars étant due au reclassement du poste de l'aide-bibliothécaire du cadre des services généraux (Autres classes) au cadre des administrateurs, compte tenu des responsabilités accrues attachées au poste; et b) 99 200 dollars aux autres rubriques, l'augmentation de 3 400 dollars étant due principalement au remplacement d'ordinateurs et d'imprimantes.
-